



PLURIEL
FORMATION CONSEIL

CATALOGUE FORMATION ET CONSEIL 2022

PLURIEL FORMATION CONSEIL

Initiatives & Dynamiques Plurielles
4 rue du Fer à Moulin
75005 PARIS
06 18 74 84 39

www.pluriel-formation-conseil.fr

contact@pluriel-formation.fr

Sommaire



FORMATION	4
<i>Définir votre positionnement en lien avec les évolutions législatives et sociétales</i>	6
• Changer les pratiques devant l'évolution des politiques sociales.....	7
• Connaître l'impact des réformes de la protection de l'enfance en matière d'offre d'accompagnement.....	8
• Connaître les modalités du secret professionnel et du partage d'informations.....	9
• Définir les pratiques en protection juridique des majeurs.....	10
• Concrétiser les droits et obligations des personnes hébergées.....	11
<i>Soutenir les postures et les stratégies managériales</i>	12
• Entreprendre une démarche qualité de vie au travail.....	13
• Mettre en place une démarche de prévention des risques professionnels.....	14
• Concevoir et conduire des projets participatifs.....	15
• Connaître les contours de la responsabilité professionnelle.....	16
• Appréhender les fondements de la fonction d'encadrement.....	17
• Conduire le changement.....	18
• Travailler en réseau, partenariat et enjeux stratégiques.....	19
<i>Dynamiser le travail en équipe et les collectifs de travail</i>	20
• Trouver la juste distance dans la relation d'accompagnement.....	21
• Prévenir la maltraitance, élaborer un environnement bientraitant.....	22
• Associer les services généraux et administratifs aux missions de l'établissement.....	23
• Etre coordinateur de parcours.....	24
• Moniteur d'atelier en ESAT : faire évoluer ses pratiques professionnelles.....	25
• Penser le développement de compétences dans une organisation apprenante.....	26
• Conduite d'entretien et postures professionnelles.....	27
• Concevoir des actions collectives.....	28
• Travailler en équipe pluridisciplinaire.....	29
• Cohésion et travail d'équipe.....	30
• Prévenir les risques psychosociaux dans le secteur médico-social.....	31
• Ecrits professionnels : responsabilités, enjeux rédactionnels et démarche clinique.....	32
<i>Etayer les pratiques d'accompagnement</i>	33
• Penser et réaliser le projet personnalisé dans une perspective inclusive.....	34
• Concevoir et mettre en oeuvre la démarche de projet personnalisé.....	35
• Accompagner les jeunes en établissement dans une perspective incluse.....	36
• Accompagner les jeunes en SESSAD dans une perspective.....	37
• Soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.....	38
• Envisager, préparer, accompagner la sortie.....	39
• Définir ses pratiques professionnelles au domicile.....	40
• Elaborer le projet de soins.....	41
• Comprendre et réguler les phénomènes de violence et d'agressivité et notion d'autorité.....	42
• Accompagner les personnes en situation de précarité.....	43
• Accompagner face au non recours aux droits.....	44
• Accompagner les personnes en précarité dans leurs problématiques de santé.....	45
• Accompagner les personnes sortant de prison ou placées sous-main de justice.....	46
• Accompagner les personnes sous contrainte judiciaire.....	47
• Recueillir la parole de l'enfant.....	48
• Travailler avec les parents et soutenir la parentalité.....	49
• Accompagner les adolescents et les adultes en situation de handicap dans leur sexualité et leur vie affective.....	50
• Accompagner l'adolescent avec un handicap mental.....	51
• Accompagner la personne handicapée vieillissante.....	52
• Accueillir le deuil des personnes accompagnées.....	53
• Notion d'autorité dans la relation éducative auprès d'enfants et d'adolescents.....	54
• Accompagner les personnes avec des troubles psychiques.....	55
CONSEIL	56
EVALUATION EXTERNE	58
ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES	60



Pluriel Formation Conseil, géré par Initiatives & Dynamiques Plurielles, a comme objectif de constituer un lieu ressource à l'intention des acteurs du secteur social, médico-social et de l'ESS en matière :

- de formation et d'analyse des pratiques professionnelles,
- de conseil aux établissements et services et notamment aux équipes d'encadrement,
- d'évaluation et de démarche qualité,
- de réflexion collective sur les besoins des établissements et services,
- de recherche-action et d'étude sur des thématiques spécifiques.

Notre démarche vise le développement de compétences partagées, l'implication des professionnels, et le soutien des environnements de travail. Nos interventions appréhendent les nouvelles pratiques professionnelles en lien avec les évolutions législatives et les mutations qui traversent l'ensemble du secteur.

En veille permanente, l'équipe de Pluriel Formation Conseil participe aux réflexions relatives aux nouvelles questions sociales et sociétales, et accompagne les transformations du secteur et les évolutions de pratiques qui en découlent.

Historique

- 2003 : création du cabinet par des directeurs d'ESSMS ayant la volonté d'être au plus près des besoins des structures dans un secteur social et médico-social alors en pleine mutation. La direction est assurée jusqu'en 2016 par Bertrand DUBREUIL, éducateur spécialisé, docteur en sociologie du travail social et auteur de plusieurs ouvrages sur les problématiques du secteur. Co-fondateur de Pluriel Formation Conseil, il est membre actif du Conseil d'Administration jusqu'en 2021.
- 2010 : habilitation évaluation externe par l'ANESM. L'équipe de Pluriel Formation Conseil acquiert en dix ans une expérience solide dans la conduite de l'évaluation externe auprès des ESSMS.
- 2021 : transfert de l'activité de Pluriel Formation Conseil à Initiatives & Dynamiques Plurielles. Le Conseil d'Administration décide de passer la main à ses trois salariés. C'est désormais sous une nouvelle entité juridique, ID Plurielles, qu'est assurée la continuité des actions de Pluriel Formation Conseil avec la même équipe administrative et pédagogique qui en assure aujourd'hui la codirection.



UNE REPONSE PERSONNALISEE, DES MODALITES D'INTERVENTION QUI S'AJUSTENT A VOS BESOINS

Différentes étapes pour construire ensemble des prestations au plus près de vos besoins

- Prise de contact, recherche d'information, recueil de vos attentes

Ce premier contact par téléphone ou par mail sert à préciser vos besoins spécifiques et envisager la faisabilité de votre demande.

- Entretien exploratoire sans engagement avec un de nos chefs de projet

Ce rendez-vous téléphonique sert à approfondir l'exploration de votre demande et à envisager des modalités d'intervention adaptées à la réalité de vos contextes et situations de travail.

- Proposition et validation d'une offre ajustée

Si notre offre vous intéresse nous vous transmettons une proposition écrite précisant les modalités, le contenu, le déroulé et le coût de l'action proposée. Le projet sera validé à la réception par mail ou par courrier du devis transmis avec la proposition.

- Co-construction du projet selon une démarche participative

L'intervention se met en place en lien avec le chef de projet référent et le consultant en charge de l'action. Les modalités sont mises en œuvre de manière conjointe et adaptée à vos besoins : constitution du groupe, modalités de déroulement, calendrier, supports pédagogiques.

- Co-évaluation à l'issue de la mise en œuvre du projet

Une évaluation est systématiquement menée avec les participants et/ou les commanditaires à l'issue de chaque intervention

FORMATION



Notre offre de formation s'adresse à l'ensemble des professionnels et bénévoles des secteurs social, médicosocial et de l'économie sociale et solidaire, qu'ils soient encadrants, accompagnants ou appartenant aux services administratifs ou services généraux. Nous prenons aussi en compte les demandes d'associer des personnes accompagnées dans le cadre de certains projets de formation.

La pédagogie proposée se veut dynamique et interactive. Elle s'appuie systématiquement sur les expériences de chacun des professionnels. Elle favorise une pluralité des points de vue, du débat et de la controverse.

Notre catalogue s'organise selon 4 différents axes qui sont autant de portes d'entrée pour répondre à vos besoins et attentes.

- ♦ Définir votre positionnement en lien avec les évolutions législatives et sociétales
- ♦ Soutenir les postures et les stratégies managériales
- ♦ Dynamiser le travail en équipe et les collectifs de travail
- ♦ Etayer les pratiques d'accompagnement

Nous construisons nos interventions en lien avec vous, soit en partant des thématiques de notre catalogue, soit en explorant une demande particulière nécessaire à développer au sein de votre structure.

Nous intervenons dans le cadre de formation collective, en présentiel, en intra, sur tout le territoire national. Sur demande spécifique, nous pouvons adapter un format en distanciel.

En lien avec notre démarche qualité, les délais d'accès à nos formations sont définis avec vous.

Conformément à la loi de 2005, nous étudions ensemble l'accessibilité à nos formations pour les personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations contactez-nous.

Formation

**Définir votre positionnement
en lien avec les évolutions
législatives et sociétales**

CHANGER LES PRATIQUES DEVANT L'ÉVOLUTION DES POLITIQUES SOCIALES



ENJEUX

2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention.



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter

L'offre sociale et médico-sociale est en constante évolution. Les changements qui en découlent dans l'exercice professionnel engendrent des tensions, des incompréhensions, voire des confusions, et l'activité quotidienne ne laisse pas toujours le temps de s'approprier le nouveau cadre législatif et réglementaire.

L'agir professionnel demande de donner du sens à ces changements, d'évaluer l'impact des évolutions de politiques publiques sur le fonctionnement de l'établissement ou du service et de transformer les pratiques professionnelles en matière d'accompagnement des publics.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Repérer l'esprit des lois concernant l'offre sociale et médico-sociale et leurs orientations majeures, au regard du contexte sociétal en mutation.
- Appréhender les évolutions législatives en fonction des problématiques spécifiques (enfance en danger, handicap, précarité, santé, logement, grand âge etc.) et des aspects transversaux de la législation.
- Identifier les impacts des évolutions du cadre légal sur la structuration des dispositifs de l'offre sociale et médico-sociale.
- Clarifier les missions, rôles et fonctions de chacun des acteurs (financeurs, direction, encadrement et professionnels) au regard des nouvelles orientations législatives et des organisations des services et établissements.
- Réinterroger les enjeux et le sens des pratiques professionnelles qui en découlent.



CONTENUS

- Approche socio-historique des politiques sociales jusqu'à la loi de 2002 : points de repères, principes, évolutions des modalités de catégorisation des publics et de gestion des dispositifs, aux regards des mutations sociales et nouveaux phénomènes sociaux.
- Les évolutions législatives depuis la loi de 2002 et impact sur l'organisation des dispositifs : réformes successives en fonction des secteurs (handicap, protection de l'enfance, dépendance, précarité, logement etc.), nouveaux enjeux et attentes des financeurs, nouveaux modes de gouvernances, nouvelles logiques associatives et financières, accélération des temporalités.
- Impacts des réformes sur l'offre d'accompagnement et les pratiques: désinstitutionnalisation et virage inclusif, logique de parcours et approche par les besoins, démarche qualité, droits des usagers, autodétermination.
- Articulations et interdépendances entre les actions professionnelles, les dispositifs et les politiques sociales.

CONNAITRE L'IMPACT DES REFORMES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE EN MATIÈRE D'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT



ENJEUX

2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention.



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter

Depuis les lois du 5 mars 2007 et du 14 mars 2016, la protection de l'Enfance a connu de fortes évolutions, clarifiant la mission, développant la prévention, spécifiant les niveaux d'intervention et les modalités d'accompagnement. Là où était privilégié le lien de filiation, il faut maintenant veiller à l'ensemble des besoins fondamentaux de l'enfant et tout particulièrement à son besoin d'attachement sécurisé.

Il s'agit de proposer aux professionnels un cadre de réflexion qui leur permettent de mieux situer leurs missions, pratiques et capacités d'action en protection de l'enfance au regard de ces différentes évolutions.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Appréhender les principales dispositions législatives des réformes de 2007 et 2016 et les changements majeurs qui en découlent.
- Identifier les évolutions sociétales qui les occasionnent.
- Repérer les nouvelles pratiques professionnelles qu'elles génèrent.



CONTENUS

- Le décroisement Prévention / Protection
- L'évaluation des situations en risque de danger et des situations de danger.
- Les différents niveaux de prévention et de réponses apportées.
- Les différents acteurs de la prévention, de la PMI à l'Aide Sociale à l'Enfance.
- Les articulations des mesures judiciaires et administratives avec le secteur médico-social
- Le circuit de saisine administratif et judiciaire (information préoccupante, signalement).
- Les réponses et articulations possibles dans une logique de parcours en protection de l'enfance mais aussi dans les liens avec le secteur médico-social.
- La diversification des réponses et la nécessaire évaluation de la situation de l'enfant
- Les besoins fondamentaux- besoins spécifiques et besoins particuliers de l'enfant.
- Le rôle de la CRIP (Cellule de recueil des informations préoccupantes).
- L'obligation d'évaluation au préalable et tout au long des mesures en cours.
- Les enjeux du partage d'informations à caractère secret.
- Le travail avec les parents.
- Du parent reconnu comme premier éducateur de son enfant, au parent reconnu comme contribuant à une réponse adaptée aux besoins fondamentaux de l'enfant.
- Le Projet pour l'Enfant (PPE) - Les actes usuels et non usuels - la prise en compte de l'autorité parentale.
- Les personnes significatives pour l'enfant - Les ressources et potentiels de l'entourage.
- La suppression de la déclaration d'abandon en faveur de la procédure de délaissement parental.

CONNAÎTRE LES MODALITÉS DU SECRET PROFESSIONNEL ET DU PARTAGE D'INFORMATIONS



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention.



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

Le secret professionnel a fait l'objet d'importantes évolutions légales. Entre la protection des personnes et la continuité de l'accompagnement, la responsabilité des professionnels est engagée tant en termes de confidentialité que de partage d'information.

La formation leur permettra de maîtriser les fondements du cadre légal, de délimiter leur responsabilité et de définir en conséquence les exigences de la confidentialité et les modalités de protection des données nominatives et de partage de l'information.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Acquérir les connaissances relatives aux dispositifs actuels de protection juridique des majeurs.
- Appréhender les évolutions législatives et en mesurer les conséquences.
- Repérer les différents niveaux de responsabilité de chaque acteur dans la chaîne de traitement des dossiers.
- Identifier les changements à mettre en oeuvre vis à vis de son propre métier et de ses fonctions.



CONTENUS

- Esprit des évolutions législatives et rappel historique du cadre légal : loi 2002-2 ; loi du 26 janvier 2016 ; décrets du 20 juillet 2016.
- Notion du secret professionnel : fondements, contours et limites – délimitation du secret et distinction avec les notions de discrétion, de réserve et de confidentialité.
- Définition du secret professionnel : les informations relevant du secret professionnel – le secret médical – Informations protégées – oralité et écrits.
- Les professionnels soumis au secret professionnel : par fonction et par mission – Les différents professionnels concernés.
- Les révélations obligatoires : le mandat judiciaire, la non-assistance à personnes en péril, signalements – les qualifications de la révélation, les modalités de levée du secret professionnel et es différentes mesures d'enquête.
- Les différentes responsabilités encourues : civiles, pénales et disciplinaires.
- Le secret dans le cadre du travail en équipe pluridisciplinaire : le partage d'information à caractère secret et notion d'information utile.
- Le dossier de l'usager, le dossier médical personnel : les modalités d'accès.

DÉFINIR LES PRATIQUES EN PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention.



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

La loi du 5 mars 2007 a réformé la protection juridique des majeurs, impliquant une évolution des pratiques professionnelles, qui s'est notamment traduite dans la formation des mandataires.

L'évolution du cadre légal concerne aussi l'ensemble des professionnels accompagnant les personnes majeures vulnérables. La formation leur permettra d'appréhender les nouvelles orientations légales pour articuler leurs pratiques avec celles des mandataires.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Acquérir les connaissances relatives aux dispositifs actuels de protection juridique des majeurs.
- Appréhender les évolutions législatives : la loi du 5 mars 2007 et mesurer les conséquences de la réforme en général.
- Repérer les différents niveaux de responsabilité de chaque acteur dans la chaîne de traitement des dossiers.
- Identifier les changements à mettre en œuvre vis à vis de son propre métier et de ses fonctions.



CONTENUS

- Esprit et économie de la réforme : rappel historique du cadre légal de la protection juridique et présentation de la loi
- L'évolution des différents régimes de protection juridique
 - Suppression de de la curatelle pour prodigalité, intempérance et oisiveté, renforcement de protection des biens de la personne, participation du majeur protégé aux décisions, au réexamen périodique de la mesure.
 - Mandat de protection future, mesure d'accompagnement judiciaire.
 - Rôle et missions du juge des tutelles, rapports avec le juge des tutelles, rendu compte et surveillance des associations tutélaires
 - La saisine du juge des tutelles et le signalement au procureur.
 - Les droits et obligations du majeur protégé et des familles.
 - Les modalités d'ouverture des mesures.
 - Dispositions du code de l'action sociale et des familles
 - La mesure d'accompagnement social personnalisé, caractéristiques et mise en œuvre.
 - Le rattachement des services de tutelle aux établissements médico-sociaux.

CONCRETISER LES DROITS ET OBLIGATIONS DES PERSONNES HEBERGEES



ENJEUX

La loi du 2 janvier 2002 définit les droits des personnes hébergées en établissement et les dispositions garantissant ces droits. L'établissement et ses professionnels n'en gardent pas moins la responsabilité d'élaborer les modalités appropriées aux besoins de son public et au contexte de son accueil.

Adressée conjointement à l'encadrement et à l'équipe pluridisciplinaire, la formation permettra d'établir ou de renouveler ces modalités dans le contexte de leur exercice professionnel afin d'en assurer l'efficacité et la pertinence.

2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention.



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Identifier les droits fondamentaux des personnes hébergées quel que soit le statut de l'établissement.
- Penser le respect du droit en tenant compte des nécessités de bon fonctionnement des établissements.
- Identifier les obligations des personnes relevant de l'Aide Sociale.
- Définir un positionnement institutionnel permettant de répondre aux situations de terrain tout en respectant le cadre législatif.
- Adapter et faire évoluer ses outils d'accompagnement et ses pratiques tout en se positionnant à partir du cadre juridique.



CONTENUS

- L'accès à l'hébergement, les différents types d'établissements et leur cadre juridique.
- L'accueil et l'entrée dans l'établissement, Le droit à l'information et la recherche du consentement de la personne.
- L'accès de la personne accueillie à son dossier.
- De la libre adhésion au consentement éclairé.
- Le contrat de séjour et le document individuel de prise en charge.
- Les droits et libertés fondamentaux, la notion de bien-être, le respect de la vie privée et la confidentialité.
- Les obligations des personnes accueillies.
- Les obligations et responsabilités de l'établissement et de son personnel : l'obligation de sécurité et de protection des personnes.
- Les fins de la prise en charge et les procédures à respecter.
- Le principe de continuité de l'hébergement, les motifs et les conditions de rupture ou de non-renouvellement des contrats.

Formation

**Soutenir les postures et les
stratégies managériales**

ENTREPRENDRE UNE DEMARCHE QUALITE DE VIE AU TRAVAIL



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Encadrants, coordinateurs, référents qualité ou tout professionnel en charge d'une équipe-projet ou de groupe de travail



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

Démarche qualité et RBPP invitent à explorer les modalités d'amélioration de la vie en ESSMS. La qualité de vie au travail vise à soutenir la santé et l'efficacité des professionnels et contribue à la stabilité du fonctionnement.

La formation aborde la question des risques psychosociaux et de qualité de vie au travail, ainsi que la démarche méthodologique à adopter en contexte pour soutenir une démarche pérenne. Celle-ci s'inscrit dans une logique de prévention des fonctionnements et modes organisationnels susceptibles de fragiliser les professionnels mais aussi dans l'élaboration du "travailler ensemble" soutenu par la qualité du dialogue social. Les professionnels dédiés à la démarche doivent acquérir les connaissances et les compétences relatives à la QVT.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Appréhender les concepts actuels qui gravitent autour de la santé au travail : qualité de vie au travail, bien-être au travail, risques psychosociaux, accomplissement personnel...
- Repérer les facteurs de risque inhérents au travail et notamment à l'activité des établissements sociaux et médico-sociaux.
- Appréhender des démarches et des outils de dépistage, d'évaluation et de prévention des RPS.
- Acquérir des outils et connaissances opérationnels sur la démarche QVT proposée par l'ANACT.
- S'initier au recueil des données pour la réalisation d'un diagnostic QVT.
- Développer une réflexion sur l'application de cette démarche dans son organisation de travail.



CONTENUS

- Introduction à la santé au travail : aspects réglementaires et cadre législatif
- Evolution des concepts autour de la santé au travail : transformation profonde et/ou effet de mode?
- Différences, convergences et complémentarités des notions de "bien-être au travail", de la "qualité de vie au travail" et des "risques psychosociaux".
- Les RPS et le secteur social et médico-social
- Evolution socio-économique et enjeux au travail.
- Les exigences du travail et son organisation; le management et les relations au travail
- Les transformations du travail, les valeurs et attentes des salariés.
- Les modes d'action
- Les axes de prévention primaire, secondaire et tertiaire.
- Les méthodologies et outils : quels indicateurs d'alerte? Comment réaliser une cartographie des risques psychosociaux? Quelles actions pour prévenir/réduire les facteurs de RPS?
- Présentation globale de la démarche QVT de l'ANACT : les 4 grandes étapes, leurs objectifs
- Réaliser un diagnostic et définir les indicateurs : présentation des outils analyse des données sociales, outils de pilotage, indicateurs complémentaires
- Déployer la démarche et définir des objectifs : présentation d'exemples de déploiement d'une démarche de QVT au sein d'entreprises et d'accompagnement de projet de transformation : réussites, difficultés, questionnements

METTRE EN PLACE UNE DEMARCHE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tous les professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social et de l'ESS.



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

Les changements organisationnels sont désormais de plus en plus fréquents. Ils peuvent être lourds de conséquence pour les professionnels sur les conditions de travail et la santé au travail : pertes de repères, stress, démotivation. La mise en place d'une démarche de prévention des risques et d'accompagnement qui prenne en considération les impacts des changements organisationnels s'avère donc particulièrement nécessaire.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Maîtriser les principes généraux de la prévention.
- Connaître les obligations réglementaires en matière de santé au travail.
- Savoir mettre en oeuvre une démarche de prévention des risques professionnels.
- Appréhender la notion de RPS, le cadre légal et les facteurs de risques psychosociaux.



CONTENUS

- Maîtriser les principes généraux de la prévention et connaître vos obligations
- Définitions : prévention, risques professionnels.
Connaître les obligations de l'employeur en matière de santé au travail.
- Connaître le rôle des acteurs de la prévention
 - Comprendre et porter une démarche de prévention des risques professionnels
- Evaluer les risques professionnels : quelle démarche mettre en place?
Qu'est ce que le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)?
Comment élaborer le DUERP?
Appréhender les notions d'unité de travail, de danger, de risque et de formalisation du DUERP.
Elaborer un plan d'action.
- Les outils disponibles pour recueillir les données
 - Les risques psychosociaux : les définir pour mieux les prévenir
- Les RPS : de quoi parle-t-on?
Etude de cas à partir d'une vidéo permettant d'identifier les facteurs de risques et les troubles psychosociaux.
Les troubles psychosociaux : de quoi s'agit-il?
Analyser l'origine des RPS pour définir les actions à mettre en place.
Les facteurs de RPS.
Analyse des situations de travail pouvant être à l'origine de RPS dans le secteur médico-social.

CONCEVOIR ET CONDUIRE DES PROJETS PARTICIPATIFS



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Encadrants, coordinateurs, référents qualité ou toute personne en charge d'une équipe-projet ou de groupes de travail – secteurs social et médico-social et de l'ESS



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

Cadres, coordinateurs et référents élaborent des projets résolument participatifs avec les membres d'une équipe ou d'une commission ad hoc, des partenaires, des personnes accompagnées.

Échanger, diagnostiquer, préconiser, décider, requièrent de la méthodologie, des techniques d'animation, une posture d'écoute bienveillante, un esprit de synthèse qui structure et prenne en compte la complexité des problèmes à traiter. Le rôle s'apprend, la responsabilité s'acquiert, par la mise en exercice.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Appréhender les enjeux relatifs à la mise en place des projets collectifs et de groupes de travail au sein des services et établissements.
- S'approprier les différentes approches théoriques et méthodologiques en lien avec une démarche projet.
- Repérer les différents niveaux de participation et d'implication afin de définir les modalités de travail des équipes projets, selon les objectifs visés.
- Identifier et développer les postures et compétences liées à la mobilisation et à l'animation de groupes de travail.



CONTENUS

- Les étapes de construction d'un projet participatif: contexte, finalités et buts à atteindre, moyens mobilisés et mobilisables, freins et ressources, évaluation des actions.
- La constitution d'une équipe projet et/ou de groupes de travail : définition des rôles et fonctions de chacun et des règles de fonctionnement du collectif constitué.
- Les outils, méthodes et postures favorisant l'animation d'un collectif de travail : préparation et animation des rencontres, déterminations des objectifs, interactions et dynamique de groupe, supports et outils de pilotage, soutien de la motivation et de l'implication des acteurs.
- Les niveaux d'action de la participation et leur prise en compte dans une démarche projet : de la transmission d'information à la co-construction.

CONNAITRE LES CONTOURS DE LA RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Cadres de direction des établissements et services sociaux et médico-sociaux



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

Le secteur social et médico-social est aujourd'hui étroitement encadré par des obligations légales et les conduites professionnelles sont soumises à responsabilité. Connaître ses responsabilités, évaluer les risques, se référer aux règles formulées, sont les conditions d'un exercice professionnel engagé et dynamique. Pour favoriser l'initiative et garantir un accompagnement respectueux des personnes, il importe de connaître la loi, de formuler la responsabilité et les modalités préventives du risque.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Appréhender la notion de risque et de responsabilité professionnels dans leur dimension juridique (code du travail, responsabilité pénale et civile).
- Connaître les différentes responsabilités des établissements sociaux et médico-sociaux et de leurs encadrants.
- Identifier les risques encourus, les responsabilités afférentes à ces risques et les dispositions favorables à leur prévention.
- Définir les modalités de collaboration avec les familles et les partenaires, ainsi que les responsabilités respectives.



CONTENUS

- Le cadre juridique : responsabilité professionnelle, responsabilité pénale, responsabilité civile.
- La responsabilité comme capacité de prise de décision à partir des moyens nécessaires pour éclairer cette décision.
- Autorisation / autorité reçue d'éduquer, d'accompagner, de soigner.
- Principe de précaution et impuissance / Obligation d'agir et évaluation.
- Obligation de moyens et obligation de résultats / Prestation et relation.
- Examen des risques les plus communément courus.
- Dispositions définissant et délimitant la responsabilité et la prévention des risques.
- Rôle du CSE et des autres instances représentatives du personnel.
- RBPP de l'ANESM/HAS.

APPREHENDER LES FONDEMENTS DE LA FONCTION D'ENCADREMENT



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Cadres des établissements et services sociaux et médico-sociaux



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

La fonction d'encadrement est soumise à des prescriptions et des attentes provenant d'une part de l'échelon supérieur et d'autre part de professionnels à encadrer. Cette position d'autorité s'exerce au travers d'une légitimité assurée par la référence au cadre symbolique constitué par les textes légaux, les bonnes pratiques et le projet collectif.

Exercer une fonction d'encadrement implique donc de hiérarchiser les attentes et les références, d'identifier son environnement et le jeu des acteurs, d'incarner la fonction en situation duelle ou groupale, d'assumer l'autorité et non de jouer du pouvoir, de servir un projet.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Appréhender la fonction d'encadrement et situer les repères nécessaires à l'exercice de sa mission (Identité, responsabilité, légitimité, pouvoir et autorité).
- S'appropriier les évolutions législatives du champ social et médico-social et identifier ses impacts sur les pratiques professionnelles afin d'ajuster ses postures d'encadrement.
- Appréhender les enjeux de transmission de l'information et de communication au service d'un cadre institutionnel contenant et cohérent.
- Envisager le développement de la compétence comme un support de management et de mobilisation professionnelle.



CONTENUS

- Exercice de la fonction d'encadrement
Imaginaire institutionnel et inconscient collectif.
Cadre symbolique et légitimité de la fonction. Autorité et élaboration collective.
Autorité conférée et relation de pouvoir.
- Comprendre la dynamique collective
Identifier les étapes de construction d'une équipe.
Notion d'identité collective, valeurs partagées et cohésion d'équipe.
Relation d'interdépendance et mécanisme de reconnaissance.
Définition d'un projet commun.
- Délégation de responsabilité
Délégation de responsabilité et pluridisciplinarité.
L'articulation horizontale entre professionnels.
Délégation de responsabilité et rendre-compte.
Déléguer implique le partage de décision.
- Penser son métier d'encadrant
Place dans la communauté professionnelle (équipe de Direction, équipes).
Cadre légal spécifique, évolutions législatives et nouveaux champs de responsabilité.
Organisation, communication et évaluation : donner sens au travail.
Motivation au travail et mobilisation des professionnels.
De la prévention des risques psychosociaux à la qualité de vie au travail.

CONDUIRE LE CHANGEMENT



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Encadrants des établissements et services sociaux et médico-sociaux



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

L'encadrement des ESSMS conduit les changements relatifs aux évolutions légales. Cela implique de formuler et évaluer les pratiques, garantir la bienveillance et un accompagnement personnalisé dans une perspective inclusive de parcours au sein d'un dispositif ouvert.

Dans ce contexte, le cadre doit considérer une pluralité d'enjeux : penser le changement sur le long terme dans une perspective stratégique, garder le pouvoir d'agir au sein des contraintes, dépasser les résistances en suscitant la participation et la coopération interprofessionnelles, assurer l'évolution des pratiques en sollicitant les ressources des acteurs.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Appréhender les missions d'encadrement et situer les repères nécessaires à l'exercice de sa fonction dans la conduite de changement (positionnement, pouvoir et responsabilités).
- Identifier les stratégies d'encadrement et d'accompagnement des équipes, en cohérence avec les enjeux du secteur.
- Conduire le changement dans les organisations en lien avec les mutations sociétales, les évolutions législatives et la transformation des pratiques professionnelles, dans une logique collaborative.



CONTENUS

- Évolutions du secteur social et médico-social : transformations sociétales, nouvelles orientations des politiques sociales, impacts sur l'organisation et le fonctionnement des établissements et des services ainsi que sur les pratiques professionnelles.
- Conduite du changement : processus en œuvre, niveaux et types de changements et leurs impacts sur l'organisation de travail, adaptation/résistance au changement et dynamique d'équipe, changement individuel et collectif.
- Définition, enjeux et champs de responsabilités de la fonction d'encadrement dans un contexte en mutation.
- Outils, méthodes et postures favorisant la conduite du changement dans une organisation : enjeux et contexte, objectifs visés, moyens mis en œuvre, interactions et dynamique de groupe, transmission d'informations et communication interne, développement du pouvoir d'agir.
- Prise en compte des risques psychosociaux dans les conduites de changement.

TRAVAILLER EN RESEAU, PARTENARIAT ET ENJEUX STRATEGIQUES



ENJEUX

2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Cadres de direction des établissements et services sociaux et médico-sociaux



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter

Les ESSMS s'inscrivent dans un environnement relatif à leur public. La visée inclusive, l'accompagnement du parcours de la personne, la Réponse Accompagnée pour Tous, impliquent l'ouverture de l'ESSMS sur le travail en réseau et la collaboration partenariale de proximité avec les acteurs professionnels mais aussi les aidants et proches de la personne accompagnée.

Cadres et professionnels de terrain doivent repérer les ressources et les contraintes de l'environnement requis par l'accompagnement du parcours de la personne, situer les collaborations nécessaires, établir les modalités de concertation, de coopération et de distinction des responsabilités respectives.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Acquérir des repères théoriques et pratiques sur le partenariat et la méthodologie de travail en réseau.
- Appréhender les enjeux du travail en réseau au regard des évolutions du secteur social et médico-social.
- Réfléchir aux modalités nécessaires à la mise en synergie des partenaires afin d'accompagner au mieux les usagers dans leurs parcours de vie.
- Identifier les réseaux nécessaires à développer selon les contextes d'intervention et les problématiques des personnes accompagnées.
- Initier les équipes au travail en réseau.



CONTENUS

- Cadre réglementaire du travail en réseau dans le domaine social et médico-social (les impacts des lois 2002, 2005, 2007...).
- Définition du partenariat, ses composantes et ses principes, des différents niveaux de réseau (primaire et secondaire).
- Réseau comme préalable au partenariat et comme vecteur de développement.
- Panorama des différentes formes de coopération et de réseaux.
- Pratiques d'intervention en réseau (cartes réseaux).
- Atouts et limites du partage des informations dans une dynamique partenariale – rappel du cadre législatif.
- Stratégie et développement d'un réseau au service d'une dynamique institutionnelle en interne et vers l'externe.
- Travail en réseau et appels à projet.

Formation

Dynamiser le travail en équipe et les collectifs de travail

TROUVER LA JUSTE DISTANCE DANS LA RELATION D'ACCOMPAGNEMENT



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention.



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

L'accompagnement de personnes en situation de handicap, qu'il s'agisse d'enfants, ou d'adultes vulnérables, nous amène à nous impliquer, parfois fortement, dans la relation avec elles. Entrer en relation avec l'autre est d'ailleurs la base de tout travail éducatif et d'accompagnement. Pour autant, il importe de garder une juste distance pour continuer à être aidant.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Acquérir des connaissances issues de différents champs de la psychologie clinique, en lien avec la notion de juste distance dans la relation d'aide.
- Échanger avec d'autres professionnels et faire le point, dans un cadre distancié, sur vos ressentis par rapport à certains accompagnements.
- Connaître et apprendre à utiliser un outil pratique afin de vous aider à réguler la distance dans la relation d'aide, lorsque vous en ressentez le besoin.



CONTENUS

- Le décroisement Prévention / Protection.
- Les apports de la psychanalyse, dans la régulation de la relation d'aide : transfert, projection, identification projective, compulsion de répétition, mère suffisamment bonne.
- Les notions d'empathie et de sympathie.
- Analyse transactionnelle : sortir du triangle de Karpman.
- Psychologie sociale : les théories de l'engagement.
- Approche cognitive émotionnelle et comportementale : la gestion de la relation auprès de personnes présentant une problématique abandonnique, de rejet, ou de dépendance.
- Travail autour de la communication et de l'écoute active.
- Le toucher relationnel.
- Faire le point sur les activités et domaines à promouvoir, afin de se ressourcer.

PREVENIR LA MALTRAITANCE, ELABORER UN ENVIRONNEMENT BIEN TRAITANT



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention.



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

La bientraitance est une exigence sociale issue de la loi du 2 janvier 2002, réaffirmée par le plan ministériel du 14 mars 2007 et développée au travers des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM.

Pour contribuer à la bientraitance, le professionnel doit apprendre à évaluer le caractère maltraitant d'un acte ou d'une situation. Il lui faut conjointement appréhender la conduite requise à l'intention de sa hiérarchie, ses collègues, la victime, la famille et des autorités judiciaires.

Les recommandations de bonnes pratiques constitueront de leur côté le support de pratiques bientraitantes et des compétences qui en découlent.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- S'approprier les concepts de maltraitance et de bientraitance et leur cadre juridique.
- Analyser ses pratiques et savoir identifier les situations de maltraitance ordinaire (dans ses dimensions individuelle, collective et organisationnelle)
- Réfléchir et se familiariser aux outils de prévention des risques de maltraitance.
- Connaître les recommandations actuelles des pouvoirs publics et s'appuyer sur des principes éthiques d'intervention pour développer une culture de la bientraitance.



CONTENUS

- Définition des concepts de maltraitance et de bientraitance / Cadre législatif et réglementaire.
- Signalement et traitement des actes de maltraitance.
- Démarche de prévention : de l'identification au traitement des risques de maltraitance / les notions de « risques » et de « facteurs de risques ».
- Positionnement et responsabilité professionnels : repères déontologiques pour un accompagnement bientraitant.
- Principes et dispositions institutionnels favorables à une culture de la bientraitance (individuels, collectifs et institutionnels).

ASSOCIER LES SERVICES GENERAUX ET ADMINISTRATIFS AUX MISSIONS DE L'ETABLISSEMENT



ENJEUX

2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Cadres de direction, personnels administratifs des établissements et services sociaux et médico-sociaux



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter

Les personnels des services généraux et administratifs d'un établissement ne constituent pas seulement des appuis à la mise en œuvre des actions pédagogiques et éducatives, mais sont des acteurs à part entière du fait de leurs interventions auprès des publics accompagnés mais aussi des partenaires.

La formation proposée invite à définir à partir du quotidien quelles sont les interventions à caractère éducatif des personnels des services généraux et administratives en concertation avec les personnels encadrants.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Définir le rôle éducatif des personnels des services généraux et administratifs dans le cadre de la mission.
- Appréhender le cadre légal et les orientations législatives qui encadrent et définissent les missions de l'établissement ou service.
- Établir les spécificités de leurs actions par rapport à celles des personnels éducatifs / accompagnants.
- Définir des règles de conduite et de positionnement professionnel.
- Soutenir le travail en équipe et les modes de coopération interprofessionnels.



CONTENUS

- Attendus et esprit des évolutions législatives relatifs à la mission.
- Symbolique des fonctions des services généraux et administratifs en établissement d'éducation spécialisées.
- Champs d'autonomie et de responsabilité des personnels des services généraux et administratifs.
- Compétences nécessaires, la place énoncée dans le projet d'établissement, le positionnement professionnel.
- Connaissance du public : besoins et problématiques.
- Inscription dans le travail d'équipe autour du projet personnalisé d'accompagnement.
- Ecoute des usagers : un équilibre entre proximité et distanciation.
- Formulation de la contribution à la mission: engagement de qualité, participation directe ou indirecte à l'accompagnement du public.
- Détermination des liaisons fonctionnelles, interdépendances, modalités de coopération et recours.

ETRE COORDINATEUR DE PARCOURS



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel en situation de coordination



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

L'évolution des politiques sociales impliquent des nouvelles organisations en vue de soutenir « le virage inclusif ». L'enjeu majeur est alors de garantir un accompagnement global des personnes à la croisée de dispositifs multiples, dans un territoire élargi. Ces évolutions nécessitent une coordination entre professionnels qui se doivent d'interagir autant en interne qu'en l'externe afin d'éviter une « somme d'accompagnements spécifiques ». Il est ainsi devenu primordial de savoir mobiliser et rassembler les ressources, la fonction de coordination en devient donc incontournable.

Cette formation propose de parcourir les différentes dimensions qui la sous-tendent dans des contextes d'intervention spécifiques.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Appréhender les évolutions du secteur social et médico-social induisant cette nécessaire coordination.
- Identifier les dimensions à prendre en compte en vue de faciliter la fluidité et la cohérence des parcours des personnes accompagnées.
- Explorer les problématiques présentes en lien avec la fonction, afin de permettre au coordinateur de se positionner dans son propre environnement de travail.
- Repérer les « savoir-faire » et « savoir-être » nécessaires à l'exercice de cette fonction.



CONTENUS

- Evolutions législatives et des politiques sociales : points de repères, principes, évolutions des nomenclatures des structures d'accompagnement, transformations de l'offre en pôles, dispositifs ou plateformes.
- Impacts des réformes sur l'offre d'accompagnement et les pratiques professionnelles : Désinstitutionnalisation, virage inclusif, logique de service, notion de parcours, bientraitance et démarche qualité, droits des usagers, participation des publics et/ou de leurs responsables légaux et personnalisation des accompagnements.
- Formulation de la fonction de coordinateur en lien avec son contexte d'intervention, et dans ses différentes dimensions : Place et rôle dans l'élaboration et le suivi du projet personnalisé, relations avec la personne accompagnée et/ou avec ses représentants légaux, relations avec les différentes hiérarchies, articulations et interactions entre les professionnels et avec les partenaires.

MONITEUR D'ATELIER EN ESAT: FAIRE EVOLUER SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel du secteur social et médico-social et de l'ESS



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

L'évolution du contexte économique et législatif encadrant les missions des ESAT, de la nature du public accueilli, de la montée en charge des exigences de qualité, tant au plan de la production des biens et services que de l'accompagnement médico-social renouvellent la fonction du moniteur d'atelier.

Appréhender ces évolutions et les exigences économiques, médico-sociales, ainsi que de l'évolution du public accueilli est un enjeu nécessaire à l'adaptation des rôles et fonctions.

Cette formation propose aux professionnels de mieux cerner ces évolutions afin d'ajuster leurs pratiques professionnelles au croisement de ces nouvelles exigences.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Accueillir et accompagner les personnes accueillies dans l'atelier, au sein d'une équipe pluri-professionnelle et dans une logique de parcours
- Animer, organiser et gérer la production ou les prestations de service d'une équipe au sein de l'établissement.
- Gérer, développer les compétences individuelles et participer à leur évaluation



CONTENUS

- Spécificités législatives et économiques du travail en milieu protégé.
- Organisation et évolutions des ESAT dans le cadre des évolutions législatives.
- Les fonctions économiques du moniteur d'atelier: Rôles, objectifs et compétences.
- Organisation et mise en oeuvre d'une activité, d'un atelier et encadrement d'une équipe.
- Accueil et accompagnement des personnes en ESAT: types de handicap.
- Outils d'évaluation des compétences et des aptitudes.
- Notion de parcours professionnel et social.
- Relations professionnelles et travail en équipe.
- Prévention de la maltraitance et promotion d'un environnement bienveillant au travail: Postures professionnelles et gestion des conflits.

PENSER LE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES DANS UNE ORGANISATION APPRENANTE



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention.



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

La notion d'organisation apprenante vient réinterroger l'institution dans son identité collective mais aussi dans sa capacité à se projeter dans les enjeux de demain. Dans un contexte en évolution et une nécessité grandissante des établissements d'être transparents dans la mise en œuvre de leurs actions, comment définir une organisation permettant de répondre aux besoins de professionnalisation, de maintien et de développement de compétences ?



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Mettre en cohérence et développer des pratiques professionnelles selon les objectifs de la mission.
- Identifier les pratiques à l'œuvre, dans un souci de garantir le lien entre spécificité et conformité.
- Définir les enjeux de transmission et de partage des savoir-faire.
- Identifier ce qui est opérant en matière d'apprentissage dans le cadre existant et mettre en perspective le fonctionnement.
- Développer une stratégie de développement de compétence en lien avec les évolutions du secteur et les besoins des publics.



CONTENUS

- Les pratiques professionnelles
Apprendre à mettre en mots sa pratique professionnelle.
Mesurer les écarts de pratiques en lien avec les missions.
Questionner les identités professionnelles et les spécificités.
 - La notion de compétence
Repérer les formes de compétences / repérer les savoir-faire.
Identifier les besoins de développement de compétences.
S'approprier un référentiel de compétences.
Articuler l'expérience professionnelle et la qualification professionnelle.
 - La notion d'apprentissage
Dimension clinique du travail : être sujet au travail en tant qu'apprenant.
Dimension collective de l'apprentissage et ses enjeux.
 - L'organisation et le développement de compétences Enjeux organisationnels et le développement de compétences.
Ancrage territorial et les enjeux stratégiques.
Valorisation et développement des spécificités.
Prise en compte des évolutions législatives comme levier de projection.

CONDUITE D'ENTRETIEN ET POSTURES PROFESSIONNELLES



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel contribuant à l'accompagnement d'adultes et d'adolescents en situation de handicap quel que soit son secteur d'intervention



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

La conduite d'entretien est au cœur des pratiques d'accompagnement des professionnels du secteur social et médico-social. Si elle peut s'exercer dans des contextes variés et avec des interlocuteurs différents, elle ne s'improvise pas et suppose de développer des compétences à la fois techniques et relationnelles.

Cette formation vise ainsi à permettre aux professionnels de construire des repères méthodologiques et posturaux afin de mieux appréhender les enjeux et la dynamique relationnelle d'une situation d'entretien et d'inscrire leurs pratiques dans le respect des place, rôle et statut de chacun.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Appréhender les enjeux et les finalités de la conduite d'entretien.
- Acquérir des outils méthodologiques pour préparer et mener un entretien.
- Développer une attitude favorable à la création d'une relation de confiance.
- Savoir s'adapter à ses interlocuteurs et aux objectifs de l'entretien.
- Enrichir ses habilités de communication et développer ses capacités d'écoute.



CONTENUS

- Éléments de définition et typologie de l'entretien.
- Enjeux de la conduite d'entretien : objectifs, place, rôle et statut des protagonistes.
- Structuration de l'entretien : étapes, préparation, cadre et modalités d'intervention.
- Analyse de ses postures professionnelles et des effets perlocutoires du langage.
- Les principes de la communication interpersonnelle.
- Les apports de Carl Rogers : Empathie et congruence / écoute active et reformulation.
- Les notions d'attitudes de porter.

CONCEVOIR DES ACTIONS COLLECTIVES



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel des secteurs sanitaire, social et médico-social et de l'ESS



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

Les actions collectives prennent aujourd'hui des formes diverses selon les lieux et territoires d'intervention : information collective, travail social avec les groupes, animation, travail en réseau autour de projets spécifiques. Celles-ci sont complémentaires aux interventions individuelles pour ce qu'elles permettent une restauration de l'image de soi, une dynamisation de la vie sociale, un renforcement du pouvoir d'agir des publics accompagnés. Si elles se construisent au travers de cadres méthodologiques spécifiques, elles s'appuient tout autant sur les savoirs d'action que les professionnels se construisent au fil de leur expérience, en lien avec la spécificité des besoins des publics qu'ils accompagnent.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Appréhender le sens et les enjeux des pratiques d'interventions collectives, leur évolution, et les problématiques qu'elles soulèvent.
- S'appropriier les différentes approches théoriques relatives aux interventions collectives permettant de développer des actions avec les publics accompagnés.
- Repérer les différents niveaux de la notion de participation et définir les modalités de mise en œuvre d'une action collective coconstruite avec les personnes accompagnées.
- Identifier et développer les postures et compétences liées à la mobilisation et à l'implication des publics accompagnés dans une perspective d'autonomisation.



CONTENUS

- Appréhender le sens et les enjeux des pratiques d'interventions collectives, leur évolution, et les problématiques qu'elles soulèvent.
- S'appropriier les différentes approches théoriques relatives aux interventions collectives permettant de développer des actions avec les publics accompagnés.
- Repérer les différents niveaux de la notion de participation et définir les modalités de mise en œuvre d'une action collective coconstruite avec les personnes accompagnées.
- Identifier et développer les postures et compétences liées à la mobilisation et à l'implication des publics accompagnés dans une perspective d'autonomisation.

TRAVAILLER EN EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel des secteurs sanitaire, social, médico-social et de l'ESS



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

Les évolutions et les dynamiques du secteur social et médico-social impactent les organisations et les équipes dans les différentes dimensions de leur réalité au travail. Ce contexte peut générer des situations qui viennent réinterroger les logiques collectives du travail d'accompagnement des publics. Cette formation propose aux professionnels de s'interroger, à partir de la singularité de leur contexte institutionnel, sur le sens du faire équipe et les implications nécessaires afin de définir des pratiques partagées.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Appréhender le travail en équipe et les implications pour les professionnels.
- Questionner les relations entre les professionnels et développer des pratiques facilitant le travail d'équipe.
- Définir des modalités de communication, d'action et d'intelligence collective.
- Identifier des outils et supports concrets pour penser et activer des dynamiques propices au « faire équipe ».



CONTENUS

- Définition de l'équipe dans un cadre professionnel
- Nature, rôle et fonctionnement d'une équipe.
- Projet commun et identité collective.
 - Relations entre les membres d'un collectif de travail
- Interdépendances et logiques d'appartenance des acteurs.
- Etapas de développement d'une équipe et la notion de dynamique de groupe.
- Facteurs favorisant l'évolution du collectif.
 - Pratiques professionnelles et pluridisciplinarité
- Approches pluridisciplinaires des professionnels et de l'institution envers la personne accompagnée.
- Facteurs de mobilisation positive et organisation du travail.
- Mécanismes de reconnaissance et relations d'interdépendance.
- Principes de l'intelligence collective et modalités de prise de décision.

COHESION ET TRAVAIL D'EQUIPE



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Toute équipe contribuant à l'accompagnement des personnes en ESSMS, quel que soit le secteur d'intervention



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

Travailler en équipe est une nécessité en ESSMS. La coopération de ses membres harmonise les spécificités professionnelles et garantit la cohérence et la continuité des interventions. Cela implique des compétences collaboratives, organisationnelles et cognitives qui nécessitent d'être étayées, voire renouvelées, au fil de l'exercice professionnel.

Cette formation propose aux participants un espace de réflexion pour penser les différentes dimensions favorisant la cohésion de leur équipe et pour analyser comment se nouent et s'articulent les liens entre ses membres ainsi que le rapport à l'activité et aux missions qui leur sont confiées.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Appréhender les éléments constitutifs et les ressorts du « faire équipe ».
- Penser sa dynamique d'équipe, en repérer les atouts et identifier les freins à sa cohésion.
- Définir des pratiques partagées pour faciliter et/ou renforcer le travail d'équipe.
- Améliorer la communication et la régulation des tensions au sein de l'équipe.
- Renforcer les aptitudes de régulation fonctionnelle et de responsabilité partagée afin de se doter des capacités d'action collective.



CONTENUS

- Conditions du travail d'équipe

Représentations et attentes des participants à l'égard du travail d'équipe

Approche psychosociologique de la dynamique de groupe.

Interdépendances et logiques d'actions des acteurs (individus ou groupe) dans les organisations de travail.

Analyse du fonctionnement du collectif de travail : enjeux, place, rôle, leadership.

- La construction d'un cadre de référence commun

Missions, valeurs et principes d'intervention.

- La communication au sein de l'équipe

Circulation et transmission de l'information, principes fondamentaux de la communication interpersonnelle, expression des désaccords et des tensions / conflictualité et assertivité.

- Conception de modalités de coopération et de régulation favorables à la cohésion

Élaboration de pratiques partagées : de la pluridisciplinarité à l'interdisciplinarité.

PREVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS LE SECTEUR MEDICO-SOCIAL



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel des secteurs sanitaire, social et médico-social et de l'ESS



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

Depuis des années, les risques psychosociaux sont souvent évoqués pour expliquer la dégradation des conditions de travail. Pour agir en prévention, il est essentiel de comprendre ce que recouvre ce terme, comment les identifier pour mieux les prévenir. Cette formation permet de clarifier la notion de RPS, le cadre légal et les facteurs de risques psychosociaux. Elle permet également de repérer les leviers et outils qui permettent d'agir sur les causes et pour définir les actions à mettre en place.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Clarifier la notion de risques psychosociaux, le cadre légal, les facteurs de RPS.
- Identifier les situations d'exposition à des RPS.
- Repérer les leviers et outils de prévention des RPS et d'amélioration de la qualité de vie au travail.



CONTENUS

- Maîtriser les principes généraux de la prévention et connaître vos obligations.
Définition : prévention, risques professionnels.
Connaître les obligations de l'employeur en matière de santé au travail.
Les acteurs de la prévention.
 - Les RPS, de quoi parle-t-on ?Une définition des risques psychosociaux : une famille de risques multi-factoriels.
Les besoins psychosociaux de l'homme au travail.
Le mécanisme des troubles psychosociaux.
Les indicateurs de facteurs de risques, les symptômes, quelques chiffres.
 - Modèles de mesure et d'analyse des RPS.Le rapport GOLLAC : les 6 facteurs de risques identifiés.
Le modèle contrainte ressource régulation (C2R) de l'ANACT.
 - Evaluer et prévenir les risques psychosociaux.Identifier ces risques dans un contexte de travail réel.
Analyser les facteurs de risques.
Formuler des préconisations pour agir sur ces facteurs.
Envisager l'évaluation de ce plan d'action.

ECRITS PROFESSIONNELS : RESPONSABILITES, ENJEUX REDACTIONNELS ET DEMARCHE CLINIQUE



ENJEUX

La rédaction d'écrits professionnels est au cœur des pratiques du secteur social et médico-social : notes d'information, rapports de situation ou d'observation, projets personnalisés, comptes-rendus d'entretien ou de visite, cahiers de transmission etc. Quelle que soit leur finalité, ces documents sont des outils de communication, de partage de l'information et d'aide à la décision. Les enjeux autour de ces écrits sont forts et l'évolution récente du cadre légal interroge les notions de responsabilité, de confidentialité et de gestion du dossier de l'usager. Se pose la question de la place de la ou des personne(s) concernées : écrire sur, pour ou avec ? L'enjeu étant de toujours traduire avec justesse la dynamique dans laquelle s'inscrit la personne accompagnée.

2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention.



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Connaître le cadre légal et réglementaire relative aux écrits professionnels.
- Situer sa responsabilité professionnelle à travers les modalités de communication écrite et orale.
- Acquérir des compétences pour que l'écriture soit un outil adapté à son contenu (capacité d'analyse, de synthèse et de formulation).
- Interroger son rapport à l'écriture : repérer ses ressources et ses freins face à l'acte d'écrire, les partager avec les autres, les comprendre et en identifier les enjeux.



CONTENUS

- Angle législatif et réglementaire : contour des différentes dimensions de la responsabilité professionnelle, identification des écrits que les participants sont amenés à réaliser, règles éthiques et déontologiques, obligations liées à la loi 2002.
- Angle des pratiques professionnelles : examen des pratiques existantes et des difficultés rencontrées, individuelles et collectives, dans l'acte d'écrire et la transmission des informations, objectifs des différents types d'écrits professionnels, inventaire et définition des différentes situation d'écriture, réflexion autour du « partage d'informations » et de la communication professionnelle.
- Angle de la communication écrite et orale : repérage des différentes dimensions à prendre en compte pour développer ses compétences rédactionnelles, événement perçu, événement rapporté, choix et pertinence des informations, du langage parlé à l'écrit au travail.

Formation

**Etayer les pratiques
d'accompagnement**

PENSER ET REALISER LE PROJET PERSONNALISE DANS UNE PERSPECTIVE INCLUSIVE



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention.



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

Le projet personnalisé d'accompagnement est au cœur de la mission des ESSMS. Constitué comme un droit, dédié aux besoins et aux attentes de la personne accompagnée, il requiert une approche interdisciplinaire, s'élabore en concertation avec l'utilisateur ou/et son représentant légal, est évalué et renouvelé annuellement.

Chaque professionnel doit appréhender les étapes de la constitution du projet personnalisé : recueil d'observations et d'attentes, mise en commun interdisciplinaire, élaboration d'hypothèses, recherche des besoins humains à soutenir et des « besoins pour » compensatoires (en référence à la nomenclature SERAFIN).

Cette formation a pour visée de permettre aux participants d'appréhender les principes et étapes nécessaires à toute démarche de projet personnalisé et d'en définir les modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Connaître le cadre légal et ses enjeux.
- Engager une réflexion sur les notions de « projet » et de « participation ».
- S'approprier une démarche de projet personnalisé : étapes et principes d'intervention.
- Se saisir de la dimension interdisciplinaire de l'élaboration d'un projet personnalisé.



CONTENUS

- Le cadre légal et l'esprit des lois

Attendus des lois : « accompagnement » VS « prise en charge ».

Conceptualisation de la notion de participation : la co-construction du projet personnalisé / enjeux et éthique

- La démarche de projet personnalisé

Etapes de la démarche tout au long du parcours de la personne.

Clarification des notions de « besoins », « ressources » et « attentes ».

Construction d'une trame d'observation.

Préparation et déroulement de la réunion de « synthèse » ou « de projet ».

Evaluation du projet : les mesures de l'effectivité et de la pertinence.

- Le rôle du référent ou coordinateur de projet

Fonctions et compétences, spécificités institutionnelles, périmètres de responsabilité

- Le projet personnalisé d'accompagnement en lien avec SERAFIN La nomenclature

SERAFIN : un objectif relatif à la personnalisation de l'accompagnement. Le couple besoins/prestations, la différenciation entre « besoins pour » et besoins humains, la distinction entre finalité et objectif, le terme de « promotion » comme trait d'union.

CONCEVOIR ET METTRE EN OEUVRE LA DEMARCHE DE PROJET PERSONNALISE



ENJEUX

2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention.



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter

Le projet personnalisé d'accompagnement est au cœur de la mission des ESSMS. Constitué comme un droit, dédié aux besoins et aux attentes de la personne accompagnée, il requiert une approche interdisciplinaire, s'élabore en concertation avec l'utilisateur ou/et son représentant légal, est évalué et renouvelé annuellement.

Chaque professionnel doit appréhender les étapes de la constitution du projet personnalisé : recueil d'observations et d'attentes, mise en commun interdisciplinaire, élaboration d'hypothèses, recherche des besoins humains à soutenir et des « besoins pour » compensatoires (en référence à la nomenclature SERAFIN).

Cette formation a pour visée de permettre aux participants d'appréhender les principes et étapes nécessaires à toute démarche de projet personnalisé et d'en définir les modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Connaître le cadre légal et ses enjeux.
- Engager une réflexion sur les notions de « projet » et de « participation ».
- S'approprier une démarche de projet personnalisé : étapes et principes d'intervention.
- Se saisir de la dimension interdisciplinaire de l'élaboration d'un projet personnalisé.



CONTENUS

- Le cadre légal et l'esprit des lois

Attendus des lois : « accompagnement » VS « prise en charge ».

Conceptualisation de la notion de participation : la co-construction du projet personnalisé / enjeux et éthique

- La démarche de projet personnalisé

Etapes de la démarche tout au long du parcours de la personne.

Clarification des notions de « besoins », « ressources » et « attentes ».

Construction d'une trame d'observation.

Préparation et déroulement de la réunion de « synthèse » ou « de projet ».

Evaluation du projet : les mesures de l'effectivité et de la pertinence.

- Le rôle du référent ou coordinateur de projet

Fonctions et compétences, spécificités institutionnelles, périmètres de responsabilité

- Le projet personnalisé d'accompagnement en lien avec La nomenclature

SERAFIN : un objectif relatif à la personnalisation de l'accompagnement. Le couple besoins/prestations, la différenciation entre « besoins pour » et besoins humains, la distinction entre finalité et objectif, le terme de « promotion » comme trait d'union.

ACCOMPAGNER LES JEUNES EN ETABLISSEMENT DANS UNE PERSPECTIVE INCLUSIVE



ENJEUX

Accueillir un jeune en IME, en DITEP ou en IEM implique de penser comment l'accompagner sur un mode inclusif et donc d'engager l'évolution qui en découle en matière de pratiques professionnelles. L'inclusion se joue tout autant dans les situations spécialisées au sein de l'établissement que dans l'accès aux dispositifs de droit commun. Les pratiques professionnelles doivent donc se mettre en cohérence avec la perspective d'un développement du jeune au cœur d'un environnement social ouvert, vivant de mêmes sentiments et centres d'intérêt et jouissant de mêmes droits sociaux. Ainsi, l'articulation des "besoins pour" et des prestations proposées par la nomenclature SERAFIN n'ont de sens que référées aux besoins de tous.

2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention.



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Articuler les évolutions sociétales et leurs implications pour les établissements accueillant des jeunes avec un handicap.
- Situer son rôle et ses pratiques au sein d'un dispositif, en interdépendance systémique avec d'autres acteurs contribuant au développement du jeune.
- Enoncer les pratiques professionnelles inclusives en référence aux sentiments, centres d'intérêt et droits sociaux que le jeune partage avec ses pairs.
- Inscrire la perspective inclusive dans la distinction énoncée par la nomenclature SERAFIN entre « besoins pour » et besoins humains.



CONTENUS

- Comprendre les évolutions sociétales et législatives
Du projet au parcours, dispositif plurimodal, DITEP, DAME.
Loi 2005, rapport Piveteau, plan d'accompagnement global.
Recommandation européenne sur la dés-institutionnalisation.
Inclusion versus exclusion ou société inclusive (Charles Gardou).
 - Les pratiques professionnelles inclusives
Accès aux dispositifs de droit commun et pratiques partenariales.
Grandir avec des pairs d'âge au-delà des différences.
Prévalence de l'hétérogénéité stimulante sur l'homogénéité ségrégative.
Moi-peau de Didier Anzieu et le regard de l'autre.
Collaboration avec les établissements scolaires : modes de coopération.
Coéducation avec les parents : accompagnement du projet parental d'éducation.
 - Le projet personnalisé d'accompagnement
Nomenclature SERAFIN, couple besoins/prestations, différenciation entre « besoins pour » et besoins humains, la distinction entre finalité et objectif.

ACCOMPAGNER LES JEUNES EN SESSAD DANS UNE PERSPECTIVE INCLUSIVE



ENJEUX

Le SESSAD est inclusif par nature, interdisciplinaire, ambulatoire, à dominante duelle mais n'excluant pas la médiation groupale, immergé dans les milieux de vie du jeune, fondé sur la concertation avec les partenaires et les parents. Y travailler suppose de l'autonomie professionnelle, une approche de la relation duelle avec le jeune et ses parents, un esprit de concertation partenariale et une capacité à s'immerger dans des environnements culturels différents. Développer de telles aptitudes implique d'acquérir des compétences organisationnelles, cliniques, systémiques, collaboratives et rédactionnelles. La formation s'appuie notamment sur l'ouvrage de Bertrand Dubreuil, *Le travail en SESSAD, Clinique du parcours et inclusion (ESF)*

2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel travaillant en SESSAD ou intéressé par ce cadre d'intervention



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Comprendre les évolutions du secteur médico-social et en identifier les enjeux pour les SESSAD.
- Spécifier les missions du SESSAD, ses principes d'action et ses exigences organisationnelles.
- Analyser les situations d'accompagnement dans leur complexité et à la croisée des notions d'inclusion, de domicile, de compensation, de suppléance, de soutien à la parentalité, d'interdisciplinarité et de partenariat.
- Clarifier son rôle et adapter sa posture professionnelle relativement à sa fonction, au cadre institutionnel d'intervention et à l'environnement de l'enfant.



CONTENUS

- Les impacts des orientations des politiques publiques sur le travail en SESSAD
Evolutions du secteur médico-social : parcours, plateforme, dispositif, SERAFIN PH.
Dialectique de projet (de vie, de compensation, de scolarisation, personnalisé).

- L'intervention à « domicile »

Modalité de travail incontournable en SESSAD.

Spécificités de l'intervention à domicile : confrontation aux réalités ordinaires, inscription dans les dispositifs de droit commun.

Confrontation à l'intimité des familles : territoire, dynamique familiale et mode de communication.

- Le travail avec les parents

Contribution au développement du jeune par une action suppléante et soignante du handicap, Le soutien et le partage de la pratique de la parentalité.

Collaboration avec les parents : de la participation à la coéducation / suppléance vs substitution.

- Le travail en réseau et le partenariat

Coordination et de la cohérence des interventions auprès du jeune. Coopération avec les partenaires.

SOUTENIR LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ACCOMPAGNEES



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel du secteur social et médico-social



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

Les évolutions législatives et sociales ont soulevé de nouveaux questionnements autour du pouvoir d'agir des personnes de la simple information aux pratiques de co-construction. Cette notion est venue interroger les droits, la place et les modalités de l'accompagnement des personnes, ainsi que les pratiques et les postures professionnelles à leur égard. Cette formation propose de préciser ces différents niveaux d'implication au regard des objectifs recherchés, de questionner leur impact sur le pouvoir d'agir des personnes accompagnées et de définir les conditions et modalités concrètes de mise en œuvre tant sur un plan individuel que collectif.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Appréhender le sens et les enjeux des pratiques d'intervention participatives, leur évolution, et les problématiques qu'elles soulèvent.
- S'approprier les différentes approches relatives au « pouvoir d'agir » permettant de construire des stratégies d'actions individuelles et collectives.
- Identifier et développer les postures et compétences liées à la mobilisation et à l'implication des publics accompagnés dans une perspective d'autonomisation.



CONTENUS

- Cadre légal et recommandations de bonnes pratiques relatives à la participation des publics : évolutions législatives, droits des usagers, consentement éclairé.
- Définitions des notions et concepts relatifs au pouvoir d'agir et leur pertinence au regard des évolutions législatives et sociétales : implication, autonomisation, citoyenneté, autodétermination, conscientisation et engagement
- Approche socio-historique des mouvements et actions soutenant le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.
- Notions de pouvoir et de domination, relations symétriques et asymétriques, responsabilisation et engagement.
- Outils, méthodes et postures favorisant le pouvoir d'agir.
- Expériences visant l'implication et la mobilisation des publics en fonction de leur singularité et stratégies d'actions : analyses, enseignements, ressources et freins.

ENVISAGER, PREPARER, ACCOMPAGNER LA SORTIE



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention.



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

Les professionnels nouent une relation de confiance qui vient soutenir les projets personnalisés des personnes accueillies. Toutefois la proximité de la relation peut parfois rendre difficile le processus de séparation avec le service ou établissement et peut freiner leur implication et leur orientation au sein d'une autre structure.

Cette formation a pour enjeu de penser la séparation des personnes ou familles accueillies et des professionnels qui les ont accompagnées parfois durant des années, lors de la fin de la prise en charge institutionnelle.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Appréhender les différentes dimensions de l'accompagnement pluridisciplinaire dans une logique de parcours.
- Appréhender le cadre légal et administratif de l'accompagnement dans une logique inclusive.
- Identifier les problématiques en jeux dans la collaboration avec les personnes ou les familles accueillies et questionner le dispositif de travail proposé.
- Situer les éléments qui influent sur la relation usagers / professionnels afin de mieux accompagner le vécu des enjeux de la séparation.
- Analyser la place respective des usagers et des professionnels dans la dynamique d'accompagnement et identifier les ressources favorables au travail de séparation et de projection vers un ailleurs.



CONTENUS

- Les différentes dimensions de l'accompagnement pluridisciplinaires, « Penser la fin dès le début »

Le cycle d'intervention professionnel, la logique de parcours en lien avec la dynamique inclusive, la prise en compte de l'après dans l'accompagnement quotidien.

- Le cadre légal administratif et institutionnel du travail d'orientation

La dynamique d'orientation et la fin de l'accompagnement en cohérence avec les attentes institutionnelles et les orientations des politiques publiques à ce sujet.

- La relation entre les professionnels et les personnes accompagnées : l'éprouvé de la séparation

La fin de l'accompagnement pensée dans une logique de continuité = moments de transition, articulations avec les futures structures d'accueil.

Le vécu de la séparation : ressentis, émotions, représentations et projections tant des professionnels que des personnes accompagnées.

- Les outils opérationnels venant soutenir le travail de séparation : bilan de parcours, suivi distancié, fête de départ, échéancier / calendrier, évaluations, orientations, etc.

DEFINIR SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES AU DOMICILE



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel du secteur social et médico-social intervenant à domicile



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

L'intervention à domicile est devenue une modalité de travail incontournable pour de nombreux services et établissements destinés à accompagner des enfants ou des adultes en situation de vulnérabilité. Elle suscite chez les professionnels de nombreux questionnements quant à leur positionnement à l'égard des personnes accompagnées et aux enjeux relationnels que soulève cette pratique (ce qui se joue pour chacun des acteurs). Il apparaît alors nécessaire d'engager une réflexion sur les différentes dimensions qui la constitue, au regard du public accompagné et du cadre institutionnel dans laquelle elle s'inscrit.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Identifier les problématiques en jeu dans l'intervention à domicile en fonction du public concerné (handicap, action sociale et éducative, protection de l'enfance, gérontologie).
- Définir le cadre d'intervention et dégager des principes d'action soutenant la pratique professionnelle et son inscription dans les objectifs à atteindre.
- Clarifier son rôle et adapter sa posture professionnelle relativement au cadre d'intervention et aux objectifs visés.



CONTENUS

- Les spécificités de l'intervention à domicile : les notions de « domicile » et « d'intimité ».
- La famille comme ensemble organisé : dynamique familiale et mode de communication.
- La fonction du domicile et la façon d'habiter comme outil de compréhension.
- Le projet d'établissement ou de service : cadre institutionnel et principes d'intervention.
- Les modalités d'intervention : mandat ; objectifs ; organisation ; rôle de l'intervenant.
- L'analyse du positionnement professionnel : posture, ressources et limites.

ELABORER LE PROJET DE SOINS



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel du secteur social et médico-social



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

Les personnes en situation de handicap présentent une vulnérabilité particulière avec des problèmes de santé singuliers liés ou non à leur handicap. L'accompagnement et l'accès aux soins sont rendus plus difficiles du fait de leur situation, ce qui nécessite de porter une attention spécifique à ses problématiques.

Cette formation aborde les deux volets du projet de soins, à savoir le projet de soins personnalisé et le projet de soins institutionnel. Elle permet aussi d'explorer les articulations à trouver entre ces deux niveaux d'intervention, et ce, afin de répondre au mieux aux besoins singuliers des publics accueillis, tant dans le domaine de la dispensation des soins que dans celui de la prévention.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- S'approprier la notion de projet de soins.
- Comprendre la place du projet de soins dans le projet personnalisé.
- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour mieux construire le projet de soins.



CONTENUS

- S'approprier la notion de projet de soins
 - Les textes réglementaires encadrant le projet de soins.
 - Le projet de soins et les documents institutionnels.
 - Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles.
 - Le projet de soins institutionnel .
 - Comprendre la place du projet de soins dans le projet personnalisé
 - La place du projet de soins et ses liens avec le projet personnalisé.
 - Les objectifs du projet de soins en fonction des spécificités des établissements.
 - Les objectifs du projet de soins au service de l'utilisateur.
 - La continuité des soins.
 - La notion de promotion de la santé.
 - Construire le projet de soins
 - Le recueil des informations auprès de l'utilisateur.
 - L'identification des informations utiles.
 - La constitution et la conservation du dossier.
 - L'accès au projet de soins et le partage de l'information entre les professionnels.
 - Le projet de soins informatisé.

COMPRENDRE ET REGULER LES PHENOMENES DE VIOLENCE ET D'AGRESSIVITE ET NOTION D'AUTORITE



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel des secteurs sanitaire, social et médico-social, et de l'ESS



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

Dans l'exercice de leur mission, les professionnels sont confrontés à des phénomènes de violence et d'agressivité qui traduisent des réalités diverses : attitudes agressives voire violentes en situation de travail, violence subie des personnes accompagnées, violence symbolique, violence institutionnelle. Ces notions sont à distinguer et à prendre en compte dans leur complexité afin d'ajuster leur posture professionnelle et appréhender au mieux les tensions en présence.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Identifier la violence vécue en situation professionnelle et en distinguer les formes pour y apporter des réponses appropriées et fixer les conditions d'un exercice professionnel satisfaisant.
- Identifier le processus d'expression de l'agressivité ou de la violence des personnes accueillies afin d'en reconnaître les signes précurseurs.
- Identifier les impacts de sa communication dans une approche en interaction.
- Penser des modalités de régulation et de communication qui permettent de prévenir les passages à l'acte, de les appréhender cliniquement et de moduler les réponses professionnelles en fonction du sens des conduites violentes.
- Identifier les modes de réponses les plus couramment apportées et leurs effets potentiellement positifs ou négatifs sur le comportement d'une personne en situation de crise.



CONTENUS

- Approches théoriques de la violence dans les sciences sociales : la violence légitime dans la civilisation, la violence symbolique, les problématiques contemporaines.
- Les fondements, les mécanismes et les différentes formes de violence.
- Distinction de la violence et de l'agressivité : une différence de nature.
- L'agressivité : ressenti, limite, impact sur la perception d'une situation et facteurs déclencheurs.
- Identifier les phases de crise (signes précurseurs, contextes favorisant, éléments déclencheurs) et envisager des modalités de réponse immédiates et différées.
- Les différentes approches de la transgression.
- Posture d'autorité et de légitimité et conduite éducative.
- Les principes de la sanction éducative.

ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel des secteurs sanitaire, social et médico-social, et de l'ESS



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

La pauvreté fait l'objet de travaux de recherche diversifiés et le contexte économique engendre de nombreux débats sur les inégalités. Si de nombreuses réformes politiques ont tenté de soutenir la lutte contre les exclusions, les professionnels sont de plus en plus confrontés à des personnes dont les parcours sont décrits comme « chaotiques » du fait de la précarité de leur situation. Comment accompagner ces personnes dans leur singularité et leurs besoins souvent non formulés tout en tenant compte des contraintes institutionnelles? Cette formation vise à permettre aux professionnels de s'interroger sur les parcours vécus et la nature des réponses à apporter dans l'accompagnement.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Appréhender les trajectoires et dynamiques de parcours des personnes en situation de précarité.
- Repérer les impacts du processus de précarisation sur l'identité des personnes, sur leur socialisation, leur rapport aux institutions et leurs conditions d'existence.
- Mieux connaître les dispositifs d'accès aux droits et de prise en charge sociaux et médico-sociaux.
- Discerner le rapport à la santé des personnes en situation de précarité.
- Savoir gérer une relation d'accompagnement dans un contexte de précarité.



CONTENUS

- Approche socio-historique des notions de précarité, de pauvreté et d'exclusion sociale.
- Approches théoriques en sociologie de l'exclusion : la désaffiliation sociale, la désinsertion sociale, la disqualification sociale.
- Nouvelles formes de pauvreté dans la société moderne : évolutions sociétales, nouvelle catégorisation des publics, impact sur les conditions de vie et d'existence.
- Evolution des politiques de lutte contre la pauvreté selon les époques et la manière dont la société se saisit de la question sociale.
- Evolutions législatives en matière d'accès aux droits : l'esprit des lois.
- Conséquences sociales et sur la santé de la pauvreté : déterminants et inégalités.
- Rapport aux institutions, le non-recours aux droits, les effets de la dématérialisation sur l'accès aux droits et les enjeux de la fracture numérique.
- Relation d'aide et d'accompagnement : quelle finalité ? Comment penser la temporalité d'un parcours pour la personne ?

ACCOMPAGNER FACE AU NON RECOURS AUX DROITS



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel du secteur social et médico-social, et de l'ESS



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

Le non-recours aux droits est un phénomène qui se renforce, les dernières études indiquent que 40 à 70 % des bénéficiaires potentiels de prestations sociales n'en bénéficient toujours pas. Il concerne les prestations sociales mais porte aussi sur les droits sociaux : droit aux allocations, au logement, aux soins, à l'éducation, à la culture, etc. Pour répondre aux difficultés rencontrées par les publics accueillis, il importe aujourd'hui que les professionnels appréhendent les dynamiques qui concourent à ce phénomène, afin de mieux adapter les accompagnements à leurs besoins.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Identifier les causes expliquant le phénomène de non-recours aux droits.
- Repérer les profils des publics et les parcours favorisant le non-recours aux droits.
- S'approprier des notions concernant les droits fondamentaux des personnes vulnérables et le droit de la non-discrimination.
- Mieux connaître les dispositifs d'accès aux droits et de prise en charge sociaux et médico-sociaux et logiques de coopération.
- Déconstruire les représentations et questionner les pratiques à partir de situations concrètes de non respects aux droits.



CONTENUS

- Non recours aux droits : définition, chiffres clés.
- Causes et conséquences du non recours aux droits sociaux pour les bénéficiaires et les professionnels.
- Formes de non-recours aux droits et précarité. .
- Evolutions législatives en matière d'accès aux droits : Esprit des lois, droits fondamentaux, organismes ressources.
- Approches théoriques en sociologie de l'exclusion : Désaffiliation sociale, désinsertion sociale, disqualification sociale.
- Dynamique des parcours des personnes en situation de précarité : représentations, catégorisations et stigmatisation des publics.
- Relation aux institutions, les effets de la dématérialisation sur l'accès aux droits et les enjeux de la fracture numérique.
- Lien entre la participation des publics et la lutte contre le non-recours.
- Réflexions, analyses et élaborations collectives de propositions.

ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN PRECARITE DANS LEURS PROBLEMATIQUES DE SANTE



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel du secteur sanitaire, social et médico-social



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

Les situations de précarité sont en constante évolution et prennent des formes différentes. Leurs effets demandent aux acteurs de la santé et de l'action sociale de mieux comprendre ces différentes formes afin d'adapter leur accompagnement. Les effets sur la santé sont multiples et leur prise en compte est souvent complexe. Les identifier permet d'apporter des réponses au plus près des besoins.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Identifier les problématiques de santé liées aux situations de précarité.
- Appréhender le parcours des personnes en situation de précarité et leur rapport aux institutions.
- Appréhender le rapport à la santé des personnes en situation de précarité et leur relation au soins.
- Soutenir une démarche de soins auprès de personnes en situation de précarité.
- Identifier les spécificités des structures médico-sociales et leurs modalités de fonctionnement.



CONTENUS

- Impacts de la précarité sur la santé
Précarité, pauvreté, grande exclusion : Définitions et évolutions.
Approches de la santé.
Rapport au corps, précarité et les symptômes de la rue.
Problématiques de santé des personnes en situation de précarité.
Incidences de la précarité sur la santé mentale.
 - Dispositifs d'accompagnement sociaux et médico-sociauxParcours institutionnels et spécificités des structures sociales et médico-sociales.
Approche socio-historique des évolutions législatives en matière de protection sociale.
Accès aux droits et le non-recours aux droits.
 - Relation d'aide et accompagnementConstruire un projet d'hébergement en tenant compte du rythme des personnes.
Isolement et le repli sur soi : comment favoriser la participation à l'accompagnement.
Appréhender les phénomènes de refus d'accompagnement et d'agressivité.

ACCOMPAGNER LES PERSONNES SORTANT DE PRISON OU PLACEES SOUS-MAIN DE JUSTICE



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel du secteur social et médico-social



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

Accompagner des personnes sortantes de prison, c'est pouvoir appréhender des parcours spécifiques et des acteurs institutionnels multiples dans le cadre d'une pénologie diversifiée et en constante évolution. Identifier ces spécificités permet de garantir aux personnes accueillies un accompagnement au plus proche de leurs besoins. Articuler ses actions avec les acteurs de la justice dans le cadre des différentes étapes du parcours judiciaire permet de garantir aux personnes un meilleur accès aux dispositifs spécifiques et adaptés et de mieux saisir les enjeux de la lutte contre la récidive.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Identifier l'univers carcéral et les différentes étapes d'un parcours de peine et ses effets sur les personnes.
- Identifier les acteurs spécifiques et leurs missions pour définir un partenariat.
- Identifier les impacts sur la prise en charge des personnes inscrites dans un parcours judiciaire.
- Adapter les modalités de l'accompagnement proposé pour prévenir la récidive.



CONTENUS

- Approche historique, juridique et institutionnelle: Les acteurs sociaux auprès des personnes placées sous-main de justice. les évolutions de la politique pénale et leurs incidences sociales, les institutions et les acteurs du monde socio-judiciaire.
- Parcours judiciaire et pénal: Les différentes étapes de la phase présententielle.
- Parcours de peine: De l'incarcération aux mesures en milieu ouvert. L'aménagement des peines d'emprisonnement, les mesures de sûreté et le suivi post-carcéral, la préparation à la sortie de détention.
- Accès droits sociaux: Les dispositifs spécifiques et les dispositifs de droit commun, les conditions d'accès.
- Enjeux dans le cadre de l'accompagnement: Les contraintes spécifiques dans l'accompagnement des personnes condamnées, les difficultés spécifiques des personnes sortantes de prison et les effets de l'incarcération. Les différents profils des personnes condamnées.

ACCOMPAGNER LES PERSONNES SOUS CONTRAINTE JUDICIAIRE



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel du secteur social et médico-social



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

Dans certaines situations la justice impose un accompagnement visant la protection de la personne ou de la société (enfance en danger, protection de la jeunesse, protection des majeurs). Les professionnels se retrouvent à accompagner des personnes souvent non-demandeuses dans un cadre judiciaire contraint. La mise en place de ces mesures interroge les pratiques car elle articule des attendus vécus parfois comme contradictoires. Qu'est-ce qu'accompagner dans un cadre contraint ? Comment concilier l'adhésion de la personne et l'imposition par un tiers de la rencontre avec un travailleur social ? Quels sont les ressorts qui permettent de conjuguer contrainte et accompagnement ?



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Appréhender les enjeux de l'accompagnement sous contrainte judiciaire dans l'exercice de sa mission.
- Articuler les principes de la loi de 2002 en termes de participation et de personnalisation avec les contraintes relatives à une mesure judiciaire.
- Déterminer les pratiques professionnelles qui en découlent avec la personne, sa famille, son entourage et les autorités de décision.



CONTENUS

- Mesures d'accompagnement sous contrainte judiciaire : cadre légal selon les champs d'intervention des professionnels, types de mesure et contextes des accompagnements.
- Autorités de décision, la mise en place des mesures et la dynamique de collaboration des différents acteurs concernés : les acteurs de la saisine judiciaire, le rôle du juge décisionnaire selon son domaine de compétence, la décision de la mesure et son articulation avec les différents acteurs impliqués dans sa mise en œuvre.
- Paradoxe de l'aide contrainte : implication, impact et vécu pour le bénéficiaire de la mesure et pour le professionnel accompagnant.
- Etre sujet de droit même sous contrainte judiciaire : les conditions d'adhésion à une mesure, la notion de participation, la relation de confiance, l'expression et la prise en compte des attentes et des besoins de la personne.
- Moyens d'alerte et de suivi à l'usage des professionnels pour éviter la dégradation des situations : les audiences, les écrits, le référé, les rencontres institutionnelles et la dynamique partenariale.
- Accompagnement sous contrainte une obligation de moyens et pas de résultats quant aux attendus du juge.

RECUEILLIR LA PAROLE DE L'ENFANT



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel des secteurs sanitaire, social et médico-social et de l'ESS



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

Les évolutions législatives de la protection de l'enfance soutiennent la promotion des droits de l'enfant, notamment celui de faire connaître son opinion sur les dispositions le concernant. La loi de 2016 prévoit expressément de considérer sa parole lors de l'élaboration du Projet pour l'Enfant.

Le recueil de cette parole suppose de connaître le cadre légal de son expression mais aussi les modalités qui la favorisent ou l'entravent. Au-delà des évidences sur la bienveillance de l'adulte et les capacités d'énonciation de l'enfant autour de ses attentes et de ses besoins, il convient de s'approprier des connaissances sur les dimensions verbales et non verbales de la communication, les inductions relationnelles, les entraves émotionnelles, les conflits de loyauté inhérents à la situation. Cela suppose une distanciation et des compétences relatives à la relation duelle pour restituer ultérieurement la parole de l'enfant en termes professionnalisés, le plus fidèlement possible, sans en être ni l'avocat ni le détenteur de son interprétation.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Appréhender le cadre légal et ses évolutions concernant la prise en compte de la parole de l'enfant (CIDE, loi de 2007 et de 2016).
- Situer les éléments de contexte qui influent sur la relation et les modalités de recueil de la parole (information préoccupante, PPE, mesures de protection, parcours de vie de l'enfant et de ses parents).
- Identifier les éléments nécessaires de mise en place et de mise en œuvre d'un entretien et les postures et attitudes professionnelles qui vont soutenir la relation et l'écoute de la parole de l'enfant.
- Renforcer les connaissances relatives à la psychologie de l'enfant et les compétences favorisant le recueil de sa parole : mobilisation de l'expression pour dire, mobilisation des sens pour ressentir, être dans le langage pour se représenter.



CONTENUS

- Le cadre juridique du recueil et de prise en compte de la parole et du statut de l'enfant, et les attendus en la matière : droit d'expression, discernement, âge, maturité.
- Les modes d'expression conscients et inconscients : l'expression verbale et non verbale, les langages enfants et adolescents, les constructions fantasmatiques etc.
- Les modalités de recueil et l'écoute de la parole de l'enfant et de l'adolescent : contexte et cadre de l'entretien, écoute active, neutralité bienveillante, outils et supports favorisant l'expression (contes, pratiques narratives, etc).
- Les enjeux de la relation de communication : les émotions la carte du monde, les filtres qui influent sur la perception et la construction des représentations, la relation à l'adulte et les conflits de loyauté/conflits d'attachement.
- Les obstacles à la communication : ce qui peut bloquer l'expression de l'enfant et de l'adolescent, ce qui peut parasiter voire empêcher l'écoute du professionnel.
- Le recueil de la parole, les écrits professionnels et leur restitution.

TRAVAILLER AVEC LES PARENTS ET SOUTENIR LA PARENTALITE



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Personnel éducatif, paramédical, médical chargé de l'accompagnement d'enfants et d'adolescents en établissement et service médico-social



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

La loi du 2 janvier 2002 a rappelé la place centrale de l'utilisateur et donc des parents dans tout processus d'éducation spécialisée. Pour autant, rencontrer et travailler avec les parents de l'enfant dont on soutient le développement n'est simple pour aucun professionnel. Comment permettre à ces parents de vivre leur parentalité et d'assurer leur rôle éducatif ? Comment éduquer de son côté et avec ces parents ? Comment accompagner l'enfant sans invalider les parents, se substituer à eux ou bien encore risquer de les enfermer dans une dépendance relationnelle ?



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Identifier les problématiques en jeux dans la collaboration avec les parents.
- Penser l'accompagnement de/avec la famille à partir de points de repère théoriques.
- Analyser la place respective des parents et des professionnels dans un processus de coéducation.
- Définir le cadre et le dispositif de travail avec les parents au regard des enjeux identifiés et du contexte institutionnel.



CONTENUS

- Impacts du cadre légal sur la place des familles dans le projet d'établissement (cadre institutionnel et principes d'intervention).
- Distinction entre accompagnement relatif au handicap et accompagnement relatif à la protection de l'enfance.
- Analyse du positionnement professionnel dans la relation à l'enfant et à ses parents.
- Repères théoriques pour penser l'accompagnement de/avec la famille : niveaux de parentalité de Didier Houzel (exercice, expérience et pratique) / Suppléance vs substitution / La famille comme ensemble organisé (approche systémique).
- Collaboration avec les parents : modalités d'intervention, soutien à la parentalité et coéducation.

ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LEUR SEXUALITE ET LEUR VIE AFFECTIVE

2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel contribuant à l'accompagnement d'adultes et d'adolescents en situation de handicap quel que soit son secteur d'intervention



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

Précautions injonctives, déclarations d'intentions « idéalisantes », jugements de valeurs sur les conduites de l'autre différent, la sexualité de la personne avec un handicap fait débat alors que, comme pour tout individu, elle est une des composantes de sa vie.

Les professionnels doivent aborder la personne comme un être de désir, avec ses attentes sexuelles et affectives, son aspiration à une vie amoureuse. Cela requiert des connaissances sur le développement psychosexuel et le cadre légal pour conscientiser les éventuelles projections. Ils pourront ainsi établir les compétences que requiert l'interaction : écoute, protection, préservation de l'intimité, respect de l'autodétermination, élaboration des dispositions favorables à l'exercice de la sexualité dans le cadre d'un accueil collectif ou en milieu ordinaire.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Préciser le cadre légal, les contours du développement psycho-sexuel et les attentes sociales en matière de sexualité.
- Analyser ses propres conceptions et définir les attitudes à adopter et les dispositions à établir pour répondre aux besoins relatifs à l'épanouissement des relations affectives et de la sexualité d'adultes ou d'adolescents avec un handicap.



CONTENUS

- Fondements anthropologiques, cadre légal, développement psycho-sexuel, contexte social actuel (injonctions contradictoires, attentes parentales, protection des majeurs dits fragiles et liberté des pratiques sexuelles).
- Non-dits sur la sexualité des adultes ou adolescents avec un handicap : irréductible immaturité psycho-affective, pulsions incontrôlées, fantasmes de monstruosité, plaisir masturbatoire, relations hétéro et homosexuelles entre personnes au sein du lieu d'hébergement, procréation, vie de couple et responsabilité éducative parentale.
- Professionnels, adulte ou adolescent avec un handicap et ses parents : les contradictions inhérentes à la liberté sexuelle, aux liens de parenté et à la responsabilité morale, le positionnement et les latitudes respectives.
- Contraintes de vie en collectivité et dispositions délimitant l'exercice de la sexualité, respectant la liberté et la vie privée des personnes et assurant leur protection.
- Accompagnement dans la vie affective : connaissance de son corps et reconnaissance de ses besoins, apprentissage de la responsabilité et des conduites à risque, expression du désir et respect de l'autre, intimité et vie amoureuse.
- Collaboration avec les partenaires (prévention SIDA, planning familial).

ACCOMPAGNER L'ADOLESCENT AVEC UN HANDICAP MENTAL



ENJEUX

2 jours

L'adolescent avec un handicap mental est d'abord un adolescent, avec les attentes, les aspirations et les préoccupations liées à ce moment de l'existence. Les professionnels ont besoin d'appréhender un corpus psychologique et sociologique relatif à cette étape du développement. Munis de ces connaissances, ils pourront déterminer les compétences propres à l'accompagnement d'adolescents avec un handicap tant dans le domaine de l'encadrement des groupes que dans la relation duelle avec le jeune de même sexe ou de l'autre sexe.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation

PUBLIC

Tout professionnel contribuant à l'accompagnement d'adolescents en situation de handicap quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ REQUIS

Pas de pré requis

TARIF

Nous consulter

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Identifier les besoins spécifiques des adolescents en établissement social et médico-social.
- Elaborer les réponses tenant compte du handicap et de la spécificité de l'adolescence.
- Penser des modalités de régulation qui contiennent les manifestations de violence, permettent de les appréhender cliniquement et de moduler les pratiques professionnelles en conséquence.

CONTENUS

- Le développement psychoaffectif en période pré-pubertaire, une recherche d'identité

Transformations physiques et réaménagements psychiques.

Bande : attirance mutuelle liée au vécu d'une même expérience, intime mais partageable avec des pairs, recherche de goûts communs et phénomènes de mode et d'identification.

Recherche de ses propres limites et la négociation des cadres posés par les adultes.

Contraste des émois : engouements, exaltations, désarrois, ennuis, hostilités, rejets.

- Les pratiques professionnelles appropriées

Représentations des professionnels relatives aux jeunes avec un handicap.

Dispositions institutionnelles et conduites éducatives régulant les tensions interindividuelles, les phénomènes de contagion, les conduites excessives.

Règles assurant la sécurité des jeunes, intégrité et exigences du respect mutuel.

Habitudes de vie relatives à l'intimité et au soin du corps.

Instances de dialogue, d'expression, de résolution des conflits.

- Adolescence, transgressions et conduites violentes

Introduction anthropologique à la notion de violence, d'autorité et coopération.

Instances « tiers » : règlement de fonctionnement et échelle de sanction, engagements contractuels, participation des jeunes à l'élaboration des règles de vie, partenariat.

Analyse des transgressions : appréhension du cadre, réponse à une situation d'échec, symptôme compulsif d'une souffrance.

ACCOMPAGNER LA PERSONNE HANDICAPEE VIEILLISSANTE



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel contribuant à l'accompagnement d'adultes en situation de handicap quel que soit son secteur d'intervention



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

Le vieillissement des personnes handicapées requiert des professionnels une adaptation de leurs pratiques professionnelles et l'acquisition de compétences spécifiques pour accompagner la perte d'autonomie, les diverses limitations et les conséquences psychiques qui en découlent. Cela peut impliquer une actualisation des compétences, des réajustements profonds en matière relationnelle et cognitive. Il importe que celles-ci ne soient pas seulement considérées en termes de pertes mais aussi d'enrichissement professionnel.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Appréhender la notion de vieillissement de la personne handicapée et ses retentissements.
- Adapter les pratiques professionnelles aux besoins des personnes handicapées vieillissantes et à l'évolution de leur problématique.
- Améliorer la qualité de vie de la personne handicapée vieillissante tout en assurant sa sécurité dans le respect de son individualité.



CONTENUS

- Définition de la notion de personne handicapée vieillissante.
- Dynamique du vieillissement des personnes en fonction de la nature de leur handicap.
- Principales difficultés liées à l'avancée en âge des personnes handicapées vieillissantes: sociales, physiologiques et psychologiques.
- Conséquences sociales et professionnelles du vieillissement des personnes handicapées.
- Prise en compte des phénomènes de résonance psychique chez les professionnels et de leur impact sur l'accompagnement des personnes.
- Notion de bientraitance et éthique professionnelle.
- Identification, analyse et traitement des risques liés à la personne handicapée vieillissante.
- Entretien de la mobilité physique et maintien de la vie sociale.
- Poursuite et cessation de l'activité professionnelle.

ACCUEILLIR LE DEUIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES



ENJEUX

2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention.



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter

Le décès de personnes accueillies est souvent abordé à mots couverts au sein des structures d'accueil et de soins. Suite à l'annonce, la pudeur déployée par les professionnels est compréhensible, car ils ont le souci de rester mobilisés auprès des autres personnes qu'ils accompagnent. Par conséquent, la charge mentale associée à la disparition d'un usager est gérée de façon individuelle, voire informelle. Les représentations intimes de chacun ne sont pas nécessairement livrées, mais la parole autorisée autour du défunt –avec lequel se sont construites des interactions durant plusieurs mois ou années- permet d'élaborer le souvenir que la communauté professionnelle pourra en conserver, limitant le risque d'une mort anonyme.

Il s'agit de permettre aux professionnels d'aborder la mort dans des conditions plus sereines, contribuant ainsi à apaiser les tensions initialement ressenties, de mieux supporter la perte et de voir comment se ressourcer pour continuer à assurer sa mission auprès des autres personnes.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Identifier la charge mentale mobilisée par le deuil afin de se rendre disponible pour la mission à exercer auprès des autres personnes accueillies.
- Elaborer des préconisations permettant de poursuivre le travail de mémoire autour du défunt (veille, rituel, acte symbolique, cérémonie).



CONTENUS

- Évolution du concept de la mort et de l'endeuillé - Les spécificités du deuil suivant les populations et leurs âges. Spécificités des personnes en situation de handicap mental.
- Résonances affectives à l'œuvre, individuelles et collectives, afin d'identifier certaines étapes du processus de deuil (sidération, tristesse, colère, incompréhension...) et leur retentissement sur le climat de l'équipe ou au sein de la structure d'accueil. Les pertes et les deuils - Les différentes étapes du deuil - Les temps particuliers du travail de deuil.
- Portée des actions mises en œuvre, comme l'instauration de rituels autour du défunt (participation aux funérailles, l'annonce de son décès aux autres professionnels ou personnes accueillies, la mise en place d'une chapelle ardente symbolique, ...).
- Mise en place d'instances régulatrices (groupe de parole ponctuel) peut s'avérer nécessaire selon le contexte.

NOTION D'AUTORITE DANS LA RELATION EDUCATIVE AUPRES D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS



ENJEUX



1 jour



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel du secteur social et médico-social et de l'ESS



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter

La posture d'autorité est un exercice souvent difficile pour les professionnels dans leur relation d'accompagnement. Elle est pourtant constitutive de l'acte éducatif et s'avère nécessaire à la construction des personnes.

L'accueil et l'accompagnement d'adolescents confrontent les professionnels à des comportements complexes qui impactent leur positionnement professionnel: transgression, absentéisme, violence, refus d'autorité, délinquance, décrochage scolaire. Cette formation propose d'accompagner les professionnels dans leurs relations avec les enfants et les adolescents et dans leurs réflexions sur l'autorité dans un cadre éthique.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Identifier les éléments (actes, postures...) nécessaires à la construction d'une relation éducative entre les adultes et les jeunes.
- S'outiller pour prendre de la distance dans la gestion de situations difficiles dans et avec un groupe de jeunes.
- Acquérir des repères et construire une réflexion collective sur la notion d'autorité et sur le rôle éducatif face à des situations complexes.
- S'appropriier des outils pour construire l'autorité nécessaire aux adultes encadrant un groupe de jeunes.
- Appréhender la prise de distance nécessaire dans sa pratique professionnelle.



CONTENUS

- Approches théoriques de l'autorité dans les sciences sociales : Les enjeux de l'exercice d'une autorité éducative à travers le rôle et les postures professionnelles.
- Notions d'autorités et construction d'une relation d'autorité dans un cadre donné.
- Posture d'autorité et de légitimité et conduite éducative.
- Place du projet d'accompagnement dans l'approche de l'autorité.
- Cadre légal, développement psycho-sexuel, contexte social actuel (attentes parentales, protection des majeurs dits fragiles et liberté des pratiques sexuelles).
- Développement psychoaffectif en période pré-pubertaire, Recherche d'identité.
- Transformations physiques et réaménagements psychiques.
- Modes d'expression conscients et inconscients : l'expression verbale et non verbale, les langages enfants et adolescents, les constructions fantasmatiques, le refoulement, les souvenirs écrans, les mécanismes de défense.
- Enjeux de la relation de communication : les émotions, les filtres qui influent sur la perception et la construction des représentations, la relation à l'adulte et les conflits de loyauté/conflits d'attachement.

ACCOMPAGNER LES PERSONNES AVEC DES TROUBLES PSYCHIQUES



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel du secteur social et médico-social et de l'ESS



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

Les professionnels de l'accompagnement peuvent être confrontés à des comportements déroutants, mais aussi à des attitudes et des propos violents. Ils peuvent ressentir le besoin d'étoffer leurs connaissances pour mieux identifier les raisons du déclenchement de ces comportements et de ce fait peuvent mal vivre les différentes situations auxquelles ils ont à faire face. Ces situations complexes peuvent induire difficultés à poser le cadre et les limites nécessaires pour poursuivre la relation d'aide et d'accompagnement. Ces difficultés peuvent enfin participer aux sentiments d'impuissance, de démotivations pour les professionnels.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- ♦ Identifier les différents troubles présents chez les sujets accompagnés.
- ♦ Définir les caractéristiques des troubles psychiques les plus courants : psychose, névrose, schizophrénie, dépression, etc.
- ♦ Savoir se poser pour écouter afin de mieux entendre et comprendre ce que l'aidé cherche à faire connaître par son discours ou son comportement.
- ♦ Comprendre la nécessité de la reformulation et apprendre à l'utiliser de manière ajustée à la situation en cours.
- ♦ Connaître les différentes formes de questionnement et savoir les utiliser pour optimiser l'accompagnement des personnes en difficulté.



CONTENUS

- Les représentations du handicap psychique et conséquences sur l'accompagnement.
- La notion de santé mentale, de maladie psychique et de troubles psychiques.
- Les repères et les indicateurs des troubles psychiques.
- Les manifestations des troubles de santé mentale, identification des ressources et capacités des personnes.
- Les conséquences des troubles psychiques sur les situations de travail.
- La notion d'aménagement de poste de travail et de compensation du handicap.

AUTORITE PARENTALE DANGERS ET INTERETS DE L'ENFANT



2 jours



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation à chaud à l'issue de la formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation



PUBLIC

Tout professionnel du secteur social et médico-social et de l'ESS



PRÉ REQUIS

Pas de pré requis



TARIF

Nous consulter



ENJEUX

La protection et l'éducation des enfants placés sont au cœur des missions des structures qui les accueillent. Prendre en compte les parents, titulaires de l'autorité parentale, est indissociable de l'accompagnement de l'enfant.

Cette prise en compte intervient dans un contexte d'évolution du droit et des dispositifs de prise en charge, en référence à la loi du 2 janvier 2002 rénovant le secteur social et médico-social, à la loi du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale et à la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.

Cette formation propose d'accompagner les professionnels dans leurs réflexions et de leur apporter les étayages nécessaires à l'ajustement de leurs postures professionnelles.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Aptitudes et compétences à soutenir

- Permettre à chacun de considérer ces différents questionnements et être attentive à offrir des espaces pour l'expression et la réflexion des professionnels.
- Offrir des vignettes cliniques et théoriques pour soutenir la réflexion.
- Travailler à partir des situations apportées par les stagiaires pour examiner et analyser les postures professionnelles mobilisées.
- Regarder les écarts possibles entre les postures des professionnels, les regards et souhaits des parents et les besoins légitimes de l'enfant.



CONTENUS

- Définition de l'autorité parentale et de la responsabilité parentale.
- L'autorité dans les familles monoparentales, homoparentales, recomposées ou d'accueil.
- La co-éducation : Parents/professionnels/ familles d'accueil.
- L'impact de l'absence ou de l'abus d'autorité sur le développement harmonieux de l'enfant.

CONSEIL



Pluriel Formation Conseil contribue à soutenir la réflexion des professionnels au sein de leurs environnements de travail.

Les évolutions légales et l'émergence de nouvelles questions de société impliquent une transformation des modalités d'accompagnement des publics et des organisations de travail au sein des établissements et des services sociaux et médico-sociaux. De plus, les institutions sont traversées par des enjeux qui peuvent impacter ce qui fait sens au travail et entraver les pratiques et les relations professionnelles.

Dans ce contexte, nos actions soutiennent :

- ◆ Le questionnement autour des pratiques d'accompagnement.
- ◆ Le positionnement institutionnel des établissements et services.
- ◆ Une démarche de connaissance des acteurs sur des questions spécifiques.
- ◆ La dynamisation du projet institutionnel.

Ainsi, nous vous proposons des formats d'intervention qui pourront répondre à vos besoins :

- ◆ Accompagnement au changement
- ◆ Analyse de crise institutionnelle
- ◆ Évolution des pratiques d'accompagnement
- ◆ Recherche action
- ◆ Étude sur des thématiques spécifiques
- ◆ Elaboration de projet d'établissement ou de service
- ◆ Évaluation interne et démarche qualité

Notre équipe d'intervenants est soucieuse de vous proposer des actions de conseil permettant de soutenir l'implication de l'ensemble des professionnels dans un cadre d'accompagnement rigoureux et compréhensif.

Nous construisons nos interventions en lien avec vous, en partant de votre demande et de vos besoins spécifiques.

Pour plus d'informations contactez-nous.

EVALUATION EXTERNE



Habilité par l'ANESM /HAS depuis 2010, Pluriel Formation Conseil a acquis une expérience solide dans la conduite d'évaluations externes auprès des ESSMS.

Notre démarche évaluative sert à apprécier l'effectivité des dispositions et pratiques menées au bénéfice des personnes accueillies, à mesurer la pertinence de celles-ci au regard de la mission conférée par les pouvoirs publics, à estimer leur efficience au regard des besoins des personnes.

Elle a pour but de rendre intelligibles les actions et leurs effets auprès des bénéficiaires, l'enjeu étant de restituer du pouvoir d'être et d'agir à celui qui est accompagné, et de permettre aux pouvoirs publics de s'assurer du bon fonctionnement de la structure en vue du renouvellement de son autorisation.

Notre approche de l'évaluation externe repose sur :

- Le croisement des points de vue des différents acteurs concernés (professionnels, usagers, partenaires, bénévoles).
- La prise en compte des informations contenues dans les documents institutionnels
- L'analyse, au travers d'une question évaluative, des interfaces existantes dans la structure au service de l'accompagnement de l'utilisateur.

En 2022 un nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS va être mis en place par l'HAS. Pluriel Formation Conseil mène une veille des changements à venir et adaptera ses interventions au nouveau référentiel d'évaluation.

Pour plus d'informations contactez-nous

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES



L'analyse des pratiques professionnelles est une démarche méthodologique de verbalisation et d'écoute des situations professionnelles vécues qui a pour vocation de favoriser un processus de distanciation et d'analyse. Elle vise à l'étayage des pratiques professionnelles en s'appuyant sur les ressources collectives, dans un cadre déontologique construit sur le respect des personnes et sur une éthique de la confidentialité. Cet espace s'adresse à tout professionnel qui souhaite élaborer sur les enjeux liés aux situations d'accompagnement et questions de travail dans lesquelles il est engagé. Notre approche plurielle favorise plusieurs niveaux d'analyse des situations de travail et d'accompagnement (individuel, collectif, organisationnelle, systémique...).

Objectifs

- ♦ Bénéficier du regard d'un intervenant extérieur sur sa pratique professionnelle.
- ♦ Soutenir et renforcer l'identité professionnelle de chaque membre de l'équipe.
- ♦ Mettre en valeur les compétences, les complémentarités et les fonctions de chacun.
- ♦ Développer un positionnement professionnel plus assuré.
- ♦ Pouvoir ajuster sa posture professionnelle dans les différents cadres rencontrés au quotidien.
- ♦ Prévenir des situations de risque professionnel et soutenir la qualité de vie au travail.
- ♦ Se co-professionnaliser entre pairs et développer ses capacités réflexives au sein de son institution.

Modalités de l'analyse des pratiques professionnelles

Le travail d'analyse des pratiques professionnelles s'envisage dans une dynamique. Nous vous proposons des séquences de travail d'une durée d'1h 30 à 3h en moyenne et sur une fréquence mensuelle.

La mise en œuvre du dispositif doit permettre une première rencontre entre l'intervenant et les participants. Il comprend également un temps de bilan intermédiaire avec le groupe et l'équipe d'encadrement ainsi qu'un temps de bilan à la fin du cycle.

Pour plus d'informations contactez-nous

Nos références



Ci dessous une liste non exhaustive de quelques références de nos intervenants dans divers domaines d'intervention : formation, analyse des pratiques professionnelles, conseil, évaluation externe.



Notre règlement intérieur



Article 1

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-

15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Article 2 : Discipline

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme ;
- De se présenter aux formations en état d'ébriété ou sous l'emprise de drogue ;
- De modifier les réglages des paramètres de l'ordinateur ;
- De manger dans les salles de cours ;
- D'effectuer toute activité commerciale entre participants, sans lien avec la formation ;
- D'utiliser leurs téléphones portables durant les sessions à des fins autres que celles de la formation.

Article 3 : Sanctions

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance :

- Avertissement écrit par le Directeur de l'organisme de formation ;
- Blâme ;
- Exclusion définitive de la formation.

Article 4 : Entretien préalable à une sanction et procédure.

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps par écrit des griefs retenus contre lui. Lorsque l'organisme de formation envisage une prise de sanction, il convoque le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien, sauf si la sanction envisagée n'a pas d'incidence sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation.

Au cours de l'entretien, le stagiaire a la possibilité de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation. La convocation mentionnée à l'article précédent fait état de cette faculté. Lors de l'entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué au stagiaire : celui-ci a alors la possibilité de donner toute explication ou justification des faits qui lui sont reprochés.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant une Commission de discipline.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien où, le cas échéant, après avis de la Commission de discipline.

Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme de lettre recommandée, ou d'une lettre remise contre décharge. L'organisme de formation informe concomitamment l'employeur, et éventuellement l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.

Article 5 : Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Lorsque la formation a lieu sur le site de l'entreprise, les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles de l'entreprise.

PLURIEL Formation Conseil

Initiatives & Dynamiques Plurielles

4 rue du Fer à Moulin

75005 PARIS

06 18 74 84 39

www.pluriel-formation-conseil